

Nouvelles

SERVICE DE PUBLICITE : PUBLICITAS S. A., SION
Téléphone (027) 2 12 36
et toutes les agences de PUBLICITAS S. A.

VALAISAN

REDACTION ET ABONNEMENTS: SAINT-MAURICE
Téléphones (025) 3 65 61 - 62
Compte de chèques postaux II c 274

TARIF DE LA PUBLICITE
Annonces 14 ct. le mm.
Réclames 35 » »
Mortuaires 30 » »
Majoration de 20 % pour tout emplacement exigé par le client. (Réclames 1re page 25 %)
Tirage contrôlé par la FRP

PREMIER QUOTIDIEN D'OPINION ET D'INFORMATION
DE LA VALLÉE DU RHONE

PRIX DES ABONNEMENTS POUR LA SUISSE
1 an 6 mois 3 mois
SANS BULLETIN OFFICIEL . . . 28.50 15.— 8.50
Avec Bulletin officiel . . . 36.50 19.50 11.—
Etranger : Demander le tarif

TECHNICIENS

Nous vivons dans un monde de plus en plus voué à la technique. Il y a quelques années, on aurait pu se croire parvenus au faite du progrès technique. Or, loin de s'arrêter, celui-ci au contraire pris le galop. L'après-guerre nous a, en effet, apporté la double perspective de l'utilisation pacifique de l'énergie atomique et de l'automatique. A eux seuls, ces deux domaines ouvrent des possibilités immenses à l'activité technique de l'homme et nous engagent dans une nouvelle étape du progrès matériel qui sera jalonnée de découvertes et de nouvelles applications pratiques de nos connaissances scientifiques. Plus le temps passe, plus on s'aperçoit que nos conceptions techniques sont en plein devenir, que des notions considérées comme acquises il y a quelques années à peine sont déjà complètement dépassées, et que nous devons nous adapter tant bien que mal au rythme à vrai dire un peu essouffant d'un progrès technique aussi vaste que rapide.

Dans cet immense renouvellement des valeurs techniques, seuls les pays qui arrivent aujourd'hui à suivre la cadence pourront demain prétendre à une place de choix dans le concert économique international. Il y a là un élément particulièrement important pour la Suisse puisque notre pays, dépourvu de matières premières, a pu améliorer le standard de vie de ses habitants et répandre la production de ses industries dans le monde entier grâce à la haute qualité de cette production, laquelle est avant tout fonction des capacités techniques d'une main-d'œuvre excellente.

Or, nous nous trouvons actuellement en présence d'un problème difficile, angoissant même : celui de la formation de techniciens capables en nombre suffisant. Nous en manquons dans tous les domaines. La Suisse ne constitue il est vrai pas une exception. Cette pénurie de techniciens se fait en effet sentir dans tous les pays industriels. Mais elle est d'autant plus importante pour nous que de bons techniciens sont la clé de voûte de toute notre économie industrielle. Aussi ne fera-t-on jamais assez d'efforts pour former les jeunes en nombre suffisant et les préparer à assumer, demain, des tâches de choix dans notre effort économique.

Il y a technicien et technicien, en ce sens que, dans tous les domaines, on recourt aujourd'hui à ces spécialistes, chacun ayant la formation nécessaire à l'accomplissement de sa tâche particulière. Il n'en fut pas toujours ainsi. On peut même dire que la profession de technicien est relativement récente. On pouvait naguère s'en passer en ce sens que les problèmes techniques à résoudre étant moins complexes, les artisans et les industriels pouvaient souvent y pourvoir eux-mêmes, pour peu qu'ils eussent le goût de l'innovation, un esprit curieux et observateur et le sens de la recherche. Cette époque est révolue en une très

large mesure. La recherche n'est plus laissée au hasard des découvertes individuelles. Elle est le fait d'équipes constituées, groupant des spécialistes divers, travaillant tous en vue d'un but commun et de la manière la plus systématique qui se puisse imaginer.

Des techniciens, nous en avons besoin dans tous les domaines et à tous les échelons de l'économie : dans l'industrie, en vue de renouveler la production, dans les travaux administratifs, dans les services d'entretien des mille appareils auxquels notre vie moderne est assujettie. Nous en avons besoin partout, et nous n'en avons pas en nombre suffisant.

D'où la préoccupation des milieux patronaux qui ne voient pas sans angoisse les difficultés d'une relève pourtant indispensable si nous ne voulons pas nous laisser dépasser par nos concurrents étrangers. Cette préoccupation vient d'être exprimée de manière concrète dans une brochure qui a pour titre « La profession de technicien ». Elle est due à la plume d'un spécialiste, un véritable technicien de la formation professionnelle, M. A. Imhof, ancien professeur au Technicum de Winterthur et actuellement administrateur d'une importante entreprise industrielle suisse. Il passe en revue les différents domaines où de jeunes techniciens pourraient se

faire une situation intéressante avec pour arrière-pensée d'intéresser les jeunes aux possibilités qui s'ouvrent devant eux. Car c'est bien de cela qu'il s'agit en définitive : attirer la jeunesse, la persuader de faire l'effort de formation professionnelle qui fera d'elle l'armée de spécialistes dont notre économie a besoin. Cette brochure a été éditée par l'Association patronale suisse des constructeurs de machines et industriels en métallurgie, branche où la pénurie de techniciens se fait particulièrement sentir. Puisse-t-elle être lue par de nombreux jeunes à la recherche d'une voie où engager leur existence. Puisse-t-elle en persuader beaucoup qu'il y a dans les professions techniques du beau travail à accomplir, pour le plus grand bien de l'ensemble de notre économie. M. d'A.

projets occupent tous les esprits actuellement, à savoir l'Euratom qui tend à réunir le potentiel économique, technique et scientifique des six pays sus-indiqués en un pool dont la réalisation n'est certes pas aisée. De même (nos lecteurs en auront pu suivre la semaine dernière les débats à l'Assemblée nationale française), une autre initiative européenne en voie de formation est celle du **Marché commun** qui, pour garantir la libre circulation des produits industriels et agricoles, prévoit l'abolissement successif des tarifs douaniers, des contingentements et des restrictions monétaires. La concrétisation de ce grand projet, si la Suisse en reste absente, signifiera pour notre pays l'isolation économique, et le début d'une période qui marquerait la fin de nos exportations. Pour la généralisation du bien-être et l'amélioration du niveau de vie de chacun, nous nous devons de ne plus rester en arrière et d'aider de toutes nos forces à l'édification d'une Europe libre, unie et chrétienne.

M. Laurent Butty qui, dans son tour d'horizon, a touché à tous les problèmes, fut chaudement félicité par les délégués et, après de brèves interventions de MM. Michel Evêquoz, Willy Schnyder et Jacques Mermoud, la séance de samedi fut déclarée close.

Tous les délégués entourant M. Ayer, invité d'honneur, et les membres du comité cantonal des JCVR se réunirent ensuite à la Planta pour déguster une excellente raclette préparée avec soin par le restaurateur M. Blanc.

Jusque tard dans la soirée, ces jeunes venus de tous les cantons, parlèrent de problèmes prouvant que notre jeunesse sait encore s'intéresser à la vraie et bonne politique.

Jean.

...et celle de dimanche

La journée de dimanche a commencé par une messe solennelle qui a réuni tous les congressistes à la cathédrale de Sion.

La partie administrative fut marquée entre autres par le discours de M. Henri Fragnière, président du parti conservateur de Sion, conseiller municipal. M. Fragnière parla des « Fondements d'une politique chrétienne ». A la suite de ce brillant exposé le représentant des Jeunes Conservatrices allemandes (JDU) a apporté le salut des 500.000 membres de la fédération allemande et a dit tout le plaisir qu'il avait de pouvoir collaborer avec la jeunesse conservatrice suisse. M. Butty le remercia chaleureusement. Après quoi on passa à la lecture des comptes. Décharge en a été donnée aux responsables.

M. Théler lit ensuite les divers télégrammes envoyés par les différentes personnalités suisses qui se sont excusées de ne pouvoir prendre part au congrès ainsi que par les Fédérations amies de l'étranger. Nous relevons dans cette importante liste de messages amicaux ceux des conseillers fédéraux MM. Lepori, Etter et Hollenstein, de M. Antoine Favre, juge fédéral, M. Jean Bourgnicht, président central du parti conservateur chrétien-social suisse, M. Joseph Moulin, conseiller aux Etats, MM. de Courten et Kämpfen, conseillers nationaux, MM. Lampert et Anthamatten, conseillers d'Etat, M. Dr Léo Stoffel, conseiller national et président du Grand Conseil valaisan, M. Lorétan, président du parti chrétien-social haut-valaisan, M. le préfet Coudray, de Conthey, ainsi que des

Suite en deuxième page.

Les Jeunes conservateurs et chrétiens-sociaux suisses se sont réunis à Sion

(De nos envoyés spéciaux)

La journée de samedi...

Plus de septante délégués des Jeunes conservatrices et chrétiennes-sociales de toute la Suisse emplissaient la salle des séances du Grand Conseil lorsque M. Laurent Butty, président, de Fribourg, entouré de MM. Emil Sigris, de Lucerne, et Alexandre Théler, de Sion, secrétaires, ouvrit le Congrès annuel des Jeunes Conservateurs et Chrétiens-Sociaux suisses. Après avoir salué la présence de M. le conseiller d'Etat Ayer, Fribourg, de M. le conseiller national Roger Bonvin, président de la ville de Sion, de MM. le chancelier et vice-chancelier de l'Etat du Valais, de M. le Dr de Quay, vice-président de Sion et de Me Henri Fragnière, président du parti conservateur sédunois, M. Butty rendit hommage au dynamisme des Jeunes conservateurs valaisans « ce Valais qui est le bastion de notre parti et de nos idées ». Il remercia le comité d'organisation pour son travail et, au nom de tous les congressistes, félicita le Dr A. Théler pour la chaude réception dont ils furent l'objet.

Successivement au nom du comité d'organisation et au nom de la Fédération des Jeunes Conservatrices et Chrétiennes-Sociales du Valais romand, MM. A. Théler et Michel Evêquoz adressèrent leurs souhaits de bienvenue à tous les délégués. M. Michel Evêquoz insista spécialement sur le travail qui reste à accomplir par les jeunes, notamment en ce qui concerne une saine politique familiale (par les allocations familiales qui sont, et nous nous en réjouissons tous, inscrites à notre programme), et l'application de la loi sur l'agriculture, application que nous voulons juste pour tous.

Du très intéressant rapport du président central, relevons spécialement les points suivants : des commissions nouvelles ont été formées, notamment une commission chargée d'étudier la question du suffrage féminin. M. Butty remarque avec pertinence également qu'un gros travail reste à faire pour parvenir à une parfaite coordination sur le plan fédéral entre les dirigeants cantonaux. Il conclut son brillant rapport en re-

merciant ceux qui furent pour lui des aides très précieux et dévoués, ses secrétaires : MM. Sigris et Théler et le caissier, M. Joseph Exer, de Flüelen, Uri, qui furent applaudis par les délégués. M. Michel Evêquoz présida l'assemblée pendant quelques minutes pour permettre de procéder à l'élection du président central. Est-il besoin de dire que tous les membres reportèrent leur choix, par des acclamations sans fin, sur M. Laurent Butty, dont la compétence et le dévouement sont connus et reconnus partout.

Le comité central a subi quelques modifications. M. Alexandre Théler, déclinant toute nouvelle candidature, de même que MM. Erich Kalt (Zoug), Georges Macheret (Fribourg) et Maurice Pugin (Genève), les divers cantons présentèrent leurs nouveaux candidats qui furent tous admis à l'unanimité. Ainsi siégeront au comité central : MM. Laurent Butty, président, (Fribourg) ; Dr Willy Schnyder, vice-président, (Soleure) ; en remplacement du Dr Félix von Sireng, de Sirmach (Tg), démissionnaire ; Emile Sigris, secrétaire, Lucerne ; Joseph Exer, caissier, Flüelen (Uri) ; Amédée Arlettaz, Fully, (nouveau) ; Dr Joseph Egli, Sursee ; Joseph Scheurer, Zoug, (nouveau) ; Max Knecht, Döttingen, (Ag) ; Joseph Kramis, Willisau ; Nicolas Mesot, Genève, (nouveau) ; Jacques Mermoud, Genève ; Ferdinand Brunisholz, Fribourg, (nouveau) ; Adelrich Schuler, Zurich ; Benedikt Schwager, Gossau, (Sg) ; Walter Späth, Schaffhouse ; Dr Tito Tettamanti, Lugano ; Joseph Ulrich, Küsnacht ; Dr Robert Vögeli, Lauggern (Ag) ; Aloys Zuber, Biberist, (So) ; Norbert Zumbühl, Wolfenschiessen, (Nw). Le programme d'activité se présente comme suit pour l'année 1957 :

- Augmenter les contacts avec les organisations professionnelles.
- Etudier de façon constructive le problème du suffrage féminin.
- La revision des statuts, nécessitée par l'impôt fédéral direct tel que proposé par la réforme des finances fédérales.
- Toute la question routière auto-

routes et routes nationales et leur financement.

- Travailler à l'unité européenne de tous les démocrates chrétiens.

Ce rapport sur l'activité future de notre comité central, permit à M. L. Butty de s'en servir comme base dans sa brillante péroraison sur « Nos devoirs dans le présent et l'avenir ».

Après avoir insisté encore sur la nécessité d'une législation pour la généralisation des allocations familiales (non seulement aux salariés, mais aux petits paysans et aux petits artisans) et sur la compensation intercantonale (nos lecteurs savent de quoi il s'agit puisque M. le conseiller d'Etat Marcel Gross qui a compris l'importance de ce problème ne cesse d'en réclamer la réalisation), M. Butty parla de l'Europe.

Qu'on le veuille ou non, nous sommes liés au sort de l'Europe et notre pays n'a pas le droit de se désintéresser de certaines organisations européennes. Si nous jetons un regard sur la carte du monde, nous voyons que nous sommes le sommet de l'Europe, c'est vrai, mais un sommet qui se trouve à 5 ou 6 heures de route des tanks soviétiques.

Dans notre propre intérêt, nous devons penser « européen ». L'Europe sera libre ou ne le sera pas ; elle sera socialiste ou chrétienne. C'est donc notre devoir, à nous jeunes chrétiens de faire en sorte que l'Europe soit démocrate-chrétienne.

Si nous voulons avoir droit à la vie il faut travailler à cette unité, à cette réalisation. A ce jour, la Suisse ne s'intéresse qu'à l'OECE (Organisation européenne de coopération économique) puisqu'elle a décidé d'envoyer un observateur aux assemblées de cet office. Mais ce n'est certes pas suffisant. Il est d'autres organismes auxquels nous devons adhérer, ne serait-ce que pour pouvoir continuer à vivre. Ainsi, la **Communauté du charbon et de l'acier**, à laquelle personne ne croyait et, actuellement, aucune des organisations communes que s'est donnée l'Europe n'a des bases aussi solides que la CECA dont le traité a été ratifié par l'Allemagne fédérale, la France, l'Italie et les Etats du Benelux. D'autre part, deux

Les jeunes conservateurs et chrétiens-sociaux suisses se sont réunis à Sion

représentant de l'Union européenne des Jeunesses chrétiennes et de l'Union des Jeunesses chrétiennes italiennes, française et autrichienne, de M. Ulrich, ancien président central, M. Schürmann, M. le Dr Rosenberg, secrétaire central du parti conservateur chrétien-social suisse, etc., etc.

La parole est ensuite donnée à M. Roger Bonvin, président de la ville de Sion et conseiller national. M. Bonvin, avec toute la facilité et la compétence que chacun lui connaît, parla sur ce thème: « Le syndicalisme chrétien, ouvrier et paysan ». Il eut d'admirables et réconfortantes paroles à l'adresse de la famille et du monde ouvrier.

Reprenant la parole, M. Butty, détaillé à nouveau les principaux points du programme d'action pour la période 1957-58 et clôt la séance administrative en donnant à chacun

rendez-vous à l'Hôtel de la Planta pour le banquet officiel.

A la fin de ce repas admirablement servi, M. Marcel Gross, conseiller d'Etat, prend la parole en tant que président d'honneur des Jeunesses conservatrices du Valais romand. Il redit toute la confiance qu'il a mis dans notre jeunesse et lui adresse le plus cordial des saluts.

M. Ayer, président du gouvernement fribourgeois se fait l'interprète des Jeunesses de son canton en ayant d'aimables paroles sur l'amitié qu'il unit aux Jeunesses valaisannes. M. Serge Margelisch, président de la section de Sion, souhaite alors à chacun un bon retour chez soi. Prenant la parole en dernier lieu, M. Butty remercie le comité d'organisation, spécialement M. Théler, et se fait l'écho de la joie que chacun ressent au soir de ce si fructueux congrès.

Arosa, puis surclassé Bâle. Si les Bernois jouent ainsi en finale de promotion contre Lausanne et St-Moritz, les Romands ne sont pas encore en ligne nationale A, comme chacun le souhaite. Berne était renforcé par le Canadien de Bâle Barr.

A Viège: Viège - Bâle 4-8 (2-2, 2-3, 0-3). — Jusqu'au 5e tiers, la lutte fut serrée et les Valaisans pouvaient encore espérer vaincre; mais au 5e tiers, la classe des Bâlois (ils ont battu Ambri Piotta et Zurich en championnat) parla finalement.

A Martigny: Martigny - Bâle 5-8. — Très joli match, disputé sur une bonne glace et qui permit au HC de Bâle de triompher de la deuxième équipe valaisanne par un score presque identique à celui de la veille. On peut en déduire que Martigny et Viège sont très près l'un de l'autre, bien que rien ne soit plus trompeur qu'un score de hockey sur glace!

Montana-Gottéron Fribourg, 11-7 (2-1, 4-4, 5-2).

Viège-Bâle 4-8 (2-2, 2-3, 0-3)

Patinoire de Viège, 2200 spectateurs. — Arbitres: MM. Lüthi (Bâle), Biaggi (Viège), bons.

Bâle: Brenner; Barr, Marshall, Nebel, Stingelin; Bianchi, Thommen, Brennen; Hansamann, Grob, Glanzmann.

Viège: Truffer Amandus; Meier Rolf, Truffer Otto, Meier Gerd, Benelli; Inhof, Fife, Truffer Herold, Truffer Anton et Richard Lareida.

Buts: 2e Barr sur cafouillage — 3e Imhof sur passe de Fife — 5e Truffer Herold sur passe de Imhof — 8e Barr (effort personnel) — 22e Stingelin sur cafouillage — 23e Thommen sur passe de Barr — 28e Fife (effort personnel) — 37e auto-goal de Viège — 39e Truffer Anton sur passe de Richard — 45e Thommen sur passe de Barr — 45e Thommen, toujours sur passe de Barr — 56e Bianchi sur passe de Barr.

Viège a remplacé Salzmänn, qui est en tournée en Allemagne avec Suisse B. Fife, blessé, déchirure musculaire, n'a joué que par intermittence.

Bâle joue sans Handschin, qui est remplacé par le Canadien Marshall, du HC Crans.

La première venue de Bâle à Viège avait attiré un grand nombre de spectateurs. Le succès de l'équipe bâloise est entièrement méritée, encore qu'avec un peu de chance des Viégeois, le score aurait pu être serré. L'équipe locale était surtout handicapée par la blessure de Fife, qui n'a joué que pendant 20 minutes, et par l'absence de Salzmänn, les deux héros du récent Lausanne - Viège.

La défense a fourni un bon match, mais a dû supporter des assauts continus des avants bâlois, qui mettaient beaucoup de conviction dans leurs actions. Pour la première fois, Viège a été battu à la résistance physique. Les joueurs ont quand même ressenti les efforts fournis il y a une semaine. Gageons que Fife et son équipe seront prêts pour le grand choc qui aura lieu jeudi à Lausanne.

Bâle est une belle équipe, qui plaît surtout par son jeu rapide et clair, et qui possède en Ron Barr un Canadien de superclasse.

Martigny-Bâle 5-8

Très joli match disputé sur la patinoire de Martigny, en présence de quelque 2.000 spectateurs.

Personne ne fut déçu par l'exhibition des visiteurs, qui confirmèrent d'excellente impression laissée la veille à Viège.

Les Bâlois dominèrent d'entrée, mais se heurtèrent à la bonne défense locale, où le gardien Sailer, notamment, était vigilant. Ils durent se contenter d'un seul but.

Par contre, au cours du deuxième tiers, on vit l'adversaire de Martigny se déchaîner sous l'impulsion du fameux Canadien Barr, transcendant. Les joueurs locaux durent subir un siège en règle de leurs buts, mais non sans mal puisque le score monta à 6-1 en faveur des Bâlois.

Satisfaits, les visiteurs ralentirent leur allure et ce fut au tour de Martigny de partir résolument à l'attaque pour réduire le score à des proportions raisonnables. Au cours de cet assaut, la ligne Saudan, Borella, Revaz se distingua particulièrement.

Brèves impressions

Bâle a plu. L'équipe a donné une impression de puissance et de cohésion. Le jeu est axé sur de longues passes et les ailiers sont mis fréquemment à contribution. Le point fort du team et naturellement le Canadien Barr qui fit une partie remarquable, égalant même G. Beach. Ce dernier ne parut pas aussi brillant que dimanche passé et c'est compréhensible si l'on veut bien se rappeler sa remarquable prestation. La défense locale souffrit de l'absence de Giroud II et, en attaque, manquait Pilet II, mobilisé pour l'équipe suisse. La ligne Saudan - Borella - Revaz effectua un beau travail et eut plus de mordant que l'autre ligne, plus « scientifique ».

Ay.

SPORTIFS,

ABONNEZ-VOUS au NOUVELLISTE

Sion-Saas-Fee 4-3

(01, 2-0, 2-2)

Patinoire artificielle en parfait état; temps magnifique; 1.000 spectateurs.

Sion: Zufferey; Schroeter, Blaser; Popik; Rossier J.-B., Pralong, Debons; Ducrey, Romaillet, Taugwalpersaxo U., Bumann X.; Bumann B; der.

Saas-Fee: Andenmatten A.; Sulmseng E., Imseng A., Bumann J.; Supersaxo Willy, Bumann J., Imseng A.

Arbitres: MM. Frey (Zurich) et Défago (Champéry).

Le match

Après un semblant de pression de la part des locaux, les visiteurs montent à l'attaque et, à la 3e minute déjà, E. Imseng met à profit une hésitation de la défense pour ouvrir la marque. Ce premier tiers-temps sera encore marqué par l'expulsion de 3 Haut-Valaisans (à un certain moment, Saas-Fee joue avec deux hommes en moins) et d'un Séduinois — le tout sans méchanceté, par ailleurs — mais le score ne subira pas de changement.

Au début de la deuxième reprise (5e minute), le gardien Zufferey reçoit le puck sur la figure et doit être conduit aux vestiaires avec l'arcade sourcilière ouverte, ce qui nécessitera deux points de suture; Moren prend courageusement sa place. C'est le moment que choisit le nouveau Canadien du HC Sion pour insuffler de l'énergie à ses hommes et permettre à Debons d'égaliser à la 10e minute. Malgré une pénalisation mineure, sévèrement infligée à Pralong, Popik se surpasse et donne l'avantage à son équipe de splendide manière (12e).

Au cours du dernier tiers-temps, les Séduinois accélèrent l'allure et portent la marque à 4-1, grâce à Ducrey, sur passe de Popik (5e) et Pralong, sur centre de Rossier lui-même admirablement lancé par Popik (12e). Mais l'énergie toute montagnarde de Saas-Fee s'éteint et les visiteurs remontent le score à 4-3, par l'intermédiaire de E. Imseng (12e) et de W. Supersaxo (14e).

Commentaires

Par cette victoire et aussi par la nouvelle défaite de Rarogne, le HC Sion est à l'abri de tout danger de relégation; nous nous en réjouissons beaucoup. Il s'est forgé, hier, un joli succès grâce à Popik, dont nous avons beaucoup admiré la facilité de patinage et l'intelligence de jeu.

empé.

Rarogne-Sierre 0-7 (0-5, 0-0, 0-2)

Sierre a obtenu une magnifique victoire à Rarogne où il n'est pas très aisé de gagner. Cette défaite enlève toute chance à Rarogne de demeurer dans la catégorie où l'équipe ne sera restée qu'une seule saison.

Le premier tiers fut très intéressant, Sierre menant continuellement le jeu. Il devint moins beau par la suite, Sierre ayant reçu l'ordre de ne pas forcer pour éviter toute blessure pour les matches qui restent à jouer. Dulac 3, Roten, Bonvin chacun un et Sartorio 2, marquèrent pour Sierre.

Jeudi soir ce sera le tour des Séduinois à venir affronter Sierre dans un match capital pour l'équipe recevante qui ne peut se permettre de perdre un seul point et qui doit gagner encore samedi contre Zermatt.

Herec.



Le championnat suisse

LNB

Grindelwald-Langnau 5 à 4
Gottéron-Rotblau 20 à 0.

Vraiment faible Rotblau: 6 m. 6 défaits et 80 buts encaissés! Gottéron est l'équipe la mieux placée après Berne, incontestable leader. Voici, du reste, le classement:

1. Berne	6	5	1	—	65-13	11
2. Gottéron	5	3	1	—	40-15	7
3. Langnau	6	3	—	—	31-39	6
4. Grindelwald	5	2	—	—	30-24	4
5. Rotblau	5	—	—	—	5-80	—

Rappelons le classement du Gr. III qui nous intéresse au premier chef:

1. Lausanne	5	4	—	—	1 68-19	8
2. Servette	5	3	—	—	2 17-25	6
3. Viège	4	2	—	—	2 14-14	4
4. Martigny	4	2	—	—	2 24-39	4
5. Montana	4	—	—	—	4 6-32	—

Duel Sierre-Zermatt en première ligue

Résultats du 20 janvier:

Rarogne-Sierre 0-7
Sion-Saas-Fee 4-3
Zermatt-Crans 10-4.

Résultats conformes aux prévisions. On notera la belle résistance de Saas-Fee à Sion et l'aisance des deux grands rivaux: Sierre et Zermatt. Il faudra attendre leur match-retour à Sierre pour connaître l'issue de la lutte car ni l'un ni l'autre ne voudra céder même un point jusqu'à cet instant décisif du championnat.

Les rencontres internationales

A Kaufbeuren: Allemagne B - Suisse B 6-2 (5-0, 2-2, 1-0)
A Bolzano: Suisse A bat Italie A 2-1 (0-0, 1-1, 1-0)

Confirmant son succès de Viège, l'Allemagne B a battu la Suisse B par une marge moins élevée mais tout de même assez nette. On remarquera qu'après le premier tiers, mieux organisés sans doute, les Suisses ont fait jeu égal.

A Bolzano, plus de 5.000 spectateurs créèrent une atmosphère enfiévrée et le match ne se déroula pas sans quelques incidents, surtout vers la fin, lorsque les « Azzurri » se rendirent compte qu'ils ne parviendraient pas à forcer le barrage suisse. Le premier tiers fut très disputé, aucun but n'étant marqué. Au cours du second tiers, l'Italien Agazzi ouvrit le score et déclina ainsi l'enthousiasme. Les jeunes Suisses gardèrent la tête froide et purent égaliser par Spichty. Le troisième tiers fut le plus animé, les Italiens voulant vaincre à tout prix et les Suisses étant décidés à résister.

Notre gardien Conrad, bien soutenu par d'excellents arrières, fut intraitable et ce fut même l'arrière Peter qui marqua le but de la victoire, en reprenant un service de Naef alors qu'il jouait l'attaque, l'Italie étant réduite à cinq hommes.

Ce fut d'ailleurs cette expulsion de Tucci qui déclina l'ire du public envers l'arbitre Neumayer; une véritable pluie d'objets divers s'abattit sur la patinoire. Après quelques interruptions, la partie put reprendre normalement, mais se termina dans un état d'excitation générale.

Rappelons que lors de ses deux derniers matches contre l'Italie, la

En deuxième ligue

On sait que Martigny II a est champion de groupe, pour la seconde place Sierre II a est candidat. Dans le Haut-Valais, Viège II a sera vraisemblablement le champion et Montana II pourrait être le deuxième classé. Enfin dans le groupe bas-valaisan la lutte est très serrée comme le prouve le classement ci-après (établi d'après les résultats parvenus).

1. Martigny II b	5	m.	6	pts
2. Champéry	5	m.	5	pts
3. Charrat	3	m.	3	pts
4. Monthey	3	m.	2	pts

Le match que doit jouer Champéry, chez lui, contre Monthey prend une grande importance. En effet, il doit gagner à tout prix pour se maintenir en deuxième ligue, du moins pour avoir le maximum de chance de s'y maintenir; il compte un point de retard sur Martigny II b qui doit aller à Charrat pour son dernier match. Comme Charrat veut se qualifier, lui aussi, il est peu probable que Martigny II b puisse faire un point. Mais sait-on jamais?

Suisse avait été battue par 5 à 3 et 8 à 5. Cette victoire est donc la bienvenue et doit encourager nos hommes à persévérer. Chacun s'est battu avec courage et volonté. La partie était difficile, car les Italiens avaient une belle équipe et nos joueurs n'arrivèrent à Bolzano que trois heures avant la rencontre; ce qu'il ne faut plus faire! Comment voulez-vous que des joueurs puissent se reposer et s'acclimater dans de telles conditions. Manifestement, on doit jouer sur les nerfs et il n'en sort rien de bon, généralement. Pour une fois, nos hommes ont triomphé grâce à leur cran. Mais de grâce, qu'on leur donne de meilleures conditions lors d'un prochain déplacement!

Rappelons la formation de l'équipe suisse (modifiée par suite des forfaits de Wehrli, Bazzi, Schläpfer): Conrad; Diethelm, Weingartner; Peter, Riesch; Friedrich, Bagnoud, Naef; Berry, Keller, Spichty. Pilet II a été retenu comme remplaçant, ainsi que le gardien Staebler, de Servette.

La Suisse B prend sa revanche

Dimanche, à Oberstdorf, la sélection de Suisse B a pris une belle revanche de sa défaite de la veille à Kaufbeuren contre l'Allemagne B en l'emportant par 8 à 3 (2-2, 2-0, 4-1).

Les matches amicaux

A Genève: Servette renforcé - Paris ACBB 9-5 (2-1, 4-1, 3-5). — Jolie partie où s'illustra le Canadien Bob Kelly (d'Ambri Piotta), qui fit si grande impression à Martigny et qui marqua 6 des 9 buts genevois!

A Berne: Berne - Harringay Racers 5-6 (1-2, 2-2, 2-2). — Etonnante résistance des Bernois face à une équipe qui avait largement battu



Le Trophée des Quatre Pistes à Villars Samedi: triple revanche helvétique

La deuxième journée des classiques courses de Villars était consacrée au slalom. Ce dernier est lieu en deux manches, l'une disputée sur les pentes du Petit-Chamossaire et l'autre à Chaux-Ronde. On se souvient que vendredi les Français avaient triomphé dans les trois disciplines: juniors, dames et élite-seniors. Les Suisses prirent leur revanche samedi, au cours de ce slalom qui obtint un grand succès, les conditions de neige et de temps étant idéales.

Michèle Cantova gagna la première manche devant la Française Paget, mais dans la seconde manche, H. Durrer faisait un parcours impeccable et c'est elle qui triompha finalement en 2'58"5; Paget était à 1"5; Michèle Cantova à 1"8; puis l'écart sautait à 5"2 (M. L. Beaud).

Bonne performance de Peter Kronig (de Zermatt) chez les juniors, malchanceux la veille (disqualifié pour avoir manqué une porte alors qu'il avait fait le meilleur temps). Kronig s'imposa nettement, prouvant ses qualités et bien décidé à faire parler de lui cette saison, comme son camarade Simon Biner qui a passé en seniors.

En élite, le favori L. C. Perret, l'élève de Schneider, fit triompher les couleurs suisses en effectuant deux belles manches. Très régulier, Bähni parvint à distancer les français Vuarnet pour la 2e place. Les Valaisans S. Biner, Michel Carron, Avanthay et Ecœur ne parvinrent pas à se classer aux places d'honneur, victimes de chutes ou d'accrochages.

Principaux résultats du slalom:

Dames: 1. H. Durrer, Suisse, 2'58" — 2. Paget, France, 3" — 3. Cantova, S., 5'00"3, etc.

Juniors: 1. Kronig, S., 2'45"6 — 2. Gaiddon, Fr., 2'52"3 — 3. Fouquet, Fr., 3'05"2, etc.

Elite et seniors: 1. Perret, S., 2'50" — 2. Bähni, S., 2'50"4 — 3. Vuarnet, Fr., 2'51"5 — 4. de Huertas, Fr., 2'57"1 — 5. Lacedelli, It., 2'58"4, etc.

Dimanche: affirmation française

Bonne tenue des Valaisans

La course de descente prévue sur la piste des Bouquetins a dû être remplacée par un slalom géant sur les pentes du Chamossaire. Celui-ci a bénéficié de conditions idéales: neige poudreuse et temps splendide. Les Français ont affirmé leur supériorité en élite et chez les dames, alors qu'ils devaient laisser la victoire à Kronig, notre grand espoir valaisan, chez les juniors.

Les Suisses se sont bien défendus, notamment Flumin, Brupbacher, M. Carron, S. Biner, qui devaient multiplier leur confrontation avec les coureurs étrangers, afin de s'améliorer sans cesse. Comme ils sont très jeunes et possesseurs d'une belle technique, on peut tout espérer, mais il est

évident que le meilleur moyen de progresser tout en s'astreignant à un sévère entraînement, c'est encore de lutter contre des plus forts que soi.

Le duel franco-suisse à Villars s'est terminé par un triomphe des Français qui ont raflé les trois combinés: dames, seniors et juniors, mais on peut être satisfait de la tenue générale de nos hommes qui trouveront certainement, en février, le stade de leur grande forme, et comme le championnat aura lieu dans 15 jours, ce n'est pas pour nous déplaire.

RESULTATS:

Slalom géant du Chamossaire (1800 m., 505 m. de dénivellation, 33 portes, une seule manche):

Dames: 1. Bonlieu, Fr., 1'59" — 2. Kern, S., 1'59"4 — 3. Susan Holmes, GB, 1'59"7 — 4. Durrer, Fr., 1'59"9.

Elite: 1. Vuarnet, Fr., 1'26" — 2. Flurin, S., 1'28"1 — 3. Brupbacher, S., 1'28"7 — 4. Carron, S., 1'29" — 5. Allard, Fr., 1'29"6 — 6. Fellay, S., 1'30"5 — 7. Giroud, S., 1'31"3 — 8. ex-aequo: Biner, S., et Perret, S., 1'31"4 — 10. R. Biner, S., 1'31"5 — 11. ex-aequo: Lacedelli, It., Stauffer et Chexis, S., 1'31"6.

Juniors: 1. Kronig, S., 1'29" — 2. Gaiddon, Fr., 1'33"3 — 3. Devoussoux, Fr., 1'36"1.

Classement du combiné:

Dames: 1. Paget, Fr., 1,56 pt — 2. Durrer, S., 4,05, etc.

Elite: 1. Vuarnet, Fr., 0,36 — 2. Flurin, S., 9,44 — 3. Lacedelli, It., 11,66, etc.

Vient ensuite: 6. Simon Biner — 8. Michel Carron — 11. Ami Giroud — 14. Martial Chexis.

Début de la Semaine internationale de saut de la F. S. S. à Unterwasser

C'est par une très grosse surprise que s'est terminée dimanche le premier des quatre concours de la Semaine internationale de saut organisée par la Fédération suisse de ski. En effet, l'Autrichien Walter Habersatter a battu, sur le tremplin du Sântis, à Unterwasser, tous les concurrents des onze nations représentées, y compris les spécialistes scandinaves. Par un temps splendide 6000 spectateurs environ entouraient le tremplin.

Voici le classement:

1. Walter Habersatter, Autriche, 218,6 p. (sauts de 56 et 56 m.); 2. Vadislav Tajner, Pologne, 218,5 (56 m. 50 et 57 m. 50); 3. Erik Styf, Suède, 216,4 (55 et 56 m.); 4. Andreas Daescher, Suisse, 211,7 (52 et 53 m.).

Match franco-suisse

Match entre les coureurs de fond français et helvétiques, à La Pesse (Jura), avec la participation de l'équipe suisse presque au complet: 1. Jean Mermot, France, les 15 km. en 57'49"; 2. Serge Romand, France, en 58'50"; 3. René Mandrillon, France, en 59'32"; 4. Werner Zwingli, Suisse, en 1 h. 00'25"; 5. René Mercier, France; 6. Louis-Charles Golay, Suisse, 1 h. 00'58"; 7. Alphonse Baume, Suisse; 8. Victor Kronig, Suisse, 1 h. 00'44", etc.

Suite des sports en p. 4.

Café de malt Kneipp



Frs. 1.40 les 500 grammes

Raffiné et bien plus profitable!
 En effet, le nouveau café de malt Kneipp moulu est débarrassé de ses éléments indésirables, grâce à des moulins ultra-perfectionnés et supérieurs à tous les points de vue. Et quel arôme!
 Des améliorations apportées au café de malt Kneipp lui ont valu un grand succès et ont augmenté considérablement les consommateurs de cette boisson saine, légère, digeste et facile à préparer.

Après le théâtre

La pièce était si passionnante qu'on n'a plus envie de dormir. Ménageons une transition: un verre de bière détend les nerfs et prépare bien au sommeil.



labière
boisson de bonne compagnie

On cherche pour tout de suite
filles de cuisine
 Bons gages. Vie de famille. — S'adresser au Restaurant du Soleil, à Moutiers, JB.

A vendre voiture
Taurus
 mod. 53, en parfait état,
Fiat 1100
 modèle 54,
deux VW
 modèles 52.

Offres écrites à Publicitas, Sion sous chiffre P 1522 S ou tél. 4.22.58.

On cherche
sommelière
 S'adresser à l'Hôtel des Alpes, St-Maurice. Tél. (025) 3 62 23.

Occasion!
 Du bon fromage fait
Tilsit 1/2 gras
 belles meules de 4 kg
 1 meule Fr. 2.70
 2 meules Fr. 2.60
 3 " Fr. 2.50 par kg
 Remboursement, avec garantie de reprise
Fromage S.A., ci-devant
 Walter Bachmann
 Entlebuch (Lucerne)

On cherche pour environs de Londres-Suisse
femme de chambre
 pour 1er février. Tél. à Crans s. Sierre, au (027) 5.23.41.

Profitez!
Viande de veau à bas prix
 Rôti cuisse et rognon Fr. 5.50 le kg.; sans os Fr. 7.— à 8.—; épaule roulée sans os Fr. 7.— le kg.; côtelettes Fr. 5.— le kg.; ragout Fr. 4.20 le kg.; lard maigre Fr. 7.— à 7.50 le kg.; lard demi-maigre Fr. 5.50 le kg.; côtelettes fumées Fr. 8.— le kg.; saucisson pur porc Fr. 7.— le kg.; demi-porc Fr. 5.50 le kg.; saucisses de ménage Fr. 3.— le kg.; froissure de veau avec cœur Fr. 1.80 pièce; têtes blanchies av. langue et cervelles Fr. 1.80 le kg.; foie de bœuf Fr. 4.20 le kg.; tripes cuites Fr. 3.50 le kg.; tétines Fr. 1.50 le kg. — Expédition à partir de 2 kg.
Boucherie Bruchez-Carron, Le Châble-Bagnes (VS)
 Tél. 7.11.27

On demande
sommelière
 débutante acceptée. Faire offres au Café de Saxon. Tél. 6.23.22.

TICHELLI S. A., Chaussures - SION
 Tél. (027) 2.11.53
 cherchent une
vendeuse qualifiée
 Entrée: avril-mai. Se présenter avec certificats.

Grand Magasin du Valais cherche
décorateur
 Bon salaire, caisse-maladie.
 Faire offres par écrit avec certificat et photo sous chiffre P 1532 S à Publicitas, Sion.

Chauffeurs
 Entreprise engagerait chauffeur-mécanicien, 2 chauffeurs expérimentés ayant 4-5 années de pratique sur camions Saurer et Berna, 100 CV. 1 serrurier-forgeron comme magasinier, Places stables et bien rétribuées. Appartement à disposition.
 Faire offres Case postale Sion 2.91.91.

La Boucherie Pierre Signorelli, à St-Prex demande pour entrée immédiate, une
JEUNE FILLE
 propre et active, capable de s'occuper seule de l'entretien du ménage. Tél. 7.60.59. Entrée tout de suite désirée.

On cherche à acheter
terrain
 arborisé ou non entre Martigny et Riddes.
 Faire offres au Nouvelliste sous chiffre K 2748.

A vendre
 Cessation de commerce
agencement magasin textiles
 parfait état, prix intéressants. Splendides rayonnages, 4 banques magasins, 1 bureau, 1 armoire bureau, 3 tables coupe, divers meubles et armatures tubes lumineux. S'adresser à:
Bosshard, Fontenailles 15, Lausanne. Tél. (021) 22.20.51.

50 divans-lits
 neufs, métalliques, 90 x 190 cm. avec protège-matelas, matelas crin et laine, oreillers, duvets et couvertures laine, à enlever le divan complet soit 6 pièces seulement Fr. 190.—
 W. Kurh, Case postale 22, Lausanne 16. Tél. (021) 24.66.66
 Port payé

A vendre
 divan, sommier-matelas, bon crin, lavabo-commode, glace 200.—, chambre à coucher, lit une place, armoire glace, lavabo - commode, machine à coudre, radio, avec petite table, 2 chaises 750.—. Koller, Prê du Marché 3, Lausanne. Tél. 23.30.85.

Cinéma

Lundi 21
 Un grand film d'action avec Richard Widmark
HOLD UP EN PLEIN CIEL
 Dès mardi 22
 Un « Cinémascope » irrésistible!
PAR DESSUS LES MOULINS
 avec Sophia Loren et Vittorio de Sica

Jeudi 24
HOLD UP EN PLEIN CIEL
 Dès vendredi 25
 Fernandel vous fera pleurer de rire dans
LE COUTURIER DE CES DAMES

Nous cherchons pour entrée immédiate ou date à convenir, quelques
JEUNES FILLES
 pour travaux faciles dans notre fabrique. (Les débutantes seront mises au courant.)
 Offres à Paroz & Baechler, Pierres fines, Chemin des Vignes 22, Bienne.

Ça barde...

Chemises hommes à Fr. 8.—
 Sous-vêtements à Fr. 4.—
 Rabais important sur complets, manteaux et pantalons

CHARLY MOIX, Confection Grand-Pont, SION

DES LE 23 JANVIER...

Wickihalder FOURRURES Gros et détail

LAUSANNE, Ch. de Roverez 19, tél. 23.66.33-34

SOLDE

AVEC DES PRIX LAMINES TOUTES SES

FOURRURES

JUSQU'A 50% DE RABAIS

Des affaires sensationnelles. Profitez-en!
 N. B. — FERMÉ TOUS LES LUNDIS

SUNLUX

40 watts - 70
 60 watts - 90
 75 watts 1.10
 100 watts 1.45

Ampoule suisse de qualité

Lampes à incandescence SUNLUX: durée maximum pour un prix minimum. Avec garantie Migros!

MIGROS

au fil de la **Semaine**

UNE FEMME AVISEE...
 qui ne peut perdre son temps à courir de droite et de gauche, sait qu'à l'Innovation, elle trouvera des SOLDES sensationnels, les stocks d'hiver étant sacrifiés avec d'importants rabais.
 Hâtez-vous donc, Mesdames, il ne reste plus que 10 jours pour réaliser de sérieuses économies en achetant bien au-dessous du prix réel des marchandises de qualité.
SOLDES INNOVATION = SACRIFICES A TOUS LES RAYONS.

NE SOYEZ PAS EGOISTE. MADAME...
 ...pensez aussi à votre mari, afin que lui aussi profite de nos soldes sensationnels. Parmi ces aubaines nous vous signalons à son intention:

Manteaux en lainage, entièrement doublés, t. 44 à 52, dès Fr. 49.—
 Complets habillés, façon croisé, en lainage belle qualité, t. 44 à 54, dès Fr. 98.—
 Pantalons en flanelle, dès Fr. 15.—
 Gilets tricot laine, manches longues, devant velours côtelé, bleu, bordeaux ou vert, soldés Fr. 15.—
 Chemises coton unies, crème, gris ou bleu, col souple baleiné, dès Fr. 9.90

QUI DIT SOLDES, PENSE ÉGALEMENT AUX COUPONS
 Venez « farfouiller ». Mesdames, sur nos tables spéciales, sur lesquelles nous avons groupé à votre intention toutes nos fins de coupes en lainages — soieries et cotonnes, que nous soldons à des prix sensationnels.


CHAQUE ANNEE, ON SE LES ARRACHE...
 les derniers modèles de Paris que l'Innovation solde à des prix dérisoires. La femme élégante sait qu'elle peut s'accorder, sans grands frais, un ou deux chapeaux supplémentaires qui redonneront un peu de piquant à sa garde-robe hivernale, en profitant des soldes Innovation.

L'ALBUM TINTIN No 28 VIENT DE PARAITRE...
 Les lecteurs assidus du journal de Tintin pourront se le procurer au prix de Fr. 9.— au Département LIBRAIRIE INNOVATION.
 Un conseil: hâtez-vous, car chaque édition s'épuise très rapidement!

L'OCCASION DE LA SEMAINE:
 Les soldes de notre Rayon de Bas. Socquettes laine dames et enfants, unies et rayées, soldées 1.50 — 2.— 2.50.
 Bas nylon soldés: 1.95 — 2.95 — 3.95
 A toute heure, à toute occasion, portez des bas Innovation.

UNE DECOUVERTE SENSATIONNELLE...
SKIN-UP, une nouveauté révolutionnaire dans le domaine des soins de beauté.
 En 5 minutes, SKIN-UP vous rajeunit de plusieurs années. En vente à notre Rayon de Parfumerie.

On va voir ici...
 On va voir là...
 Mais on reconnaît finalement que LES SOLDES
 A L'INNOVATION S. A.
 Martigny sont sensationnels!



Communiqué Innovation.

Le concours de Daviaz

Le SC Daviaz a fait disputer, hier, son concours annuel. Le temps était magnifique et, malgré la neige peu abondante, tout put se dérouler normalement grâce au dévouement de quelques personnes. Plus de 70 coureurs avaient répondu à l'appel des organisateurs et ce succès de participation s'explique par le fait que c'était l'un des premiers concours de la région et l'un des seuls de ce dimanche.

La course de fond fut marquée par un exploit de Martenet, qui se paya le luxe d'établir le meilleur temps de la journée, battant tous les cracks locaux. Chez les juniors, Daves prit une éclatante revanche sur Mariaux et distança nettement tous ses rivaux.

Belle lutte en slalom. Roger Solioz, toujours un peu là, en sortit vainqueur, mais non sans peine, Bernard Carrupt et Micheloud s'étant réveillés des adversaires coriaces.

Voici les principaux résultats de ce concours, dont le chronométrage fut assuré de manière impeccable par M. Louis Tomasi, de St-Maurice :

Fond

Juniors : 1. Daves Ephrem, Vérossaz, 55'28" — 2. Mariaux, Daviaz, 58'51" — 3. Biollay, Daviaz, 58'56" — 4. Siggen, La Brennaz — 5. Jordan, Daviaz.

Seniors : 1. Jordan Raymond, Daviaz, 58'06" — 2. Jordan A., Daviaz, 60'51" — 3. Jordan G., Daviaz, 60'47" — 4. Jordan Gaston, Daviaz, 61'59" — 5. Grangers G., Morgins — 6. Wœffray Marc, Police cantonale.

Seniors II : 1. Martenet Paul, Morgins, 57'59" (meilleur temps).

Seniors III : 1. Cheseaux Marc, Lavey.

Slalom (1 manche)

Juniors : 1. Bovier Claude, Vex, 68"7 — 2. Perrin, Illiez, 69"8 — 3. Bourdin, Euseigne, 73"9 — 4. Daves, Vérossaz — 5. Devanthéry, La Brennaz.

Seniors : 1. Solioz Roger, Morgins, 65"3 — 2. Carrupt, Champex-Ferret, 64"1 — 3. Micheloud, Vex, 64"2 — 4. Solioz Sylvain, Morgins, 66"5 — 5. Michelod, Ovronnaz, 67"4 — 6. Rey-Bellet, Illiez, 69"8 — 7. Bovier, Vex — 8. Vieux, Illiez — 9. Jordan, Daviaz, et Pralong, Euseigne — etc.

Combiné

Juniors : 1. Daves Ephrem — 2. Biollay Marcel — 3. Mariaux.

Seniors : 1. Jordan Raymond, Daviaz — 2. Martenet Paul, Morgins — 3. Jordan Gaston.

Par équipes : 1. Vex, 5'26"5 — 2. Illiez et Morgins, 5'57" — 4. Champex-Ferret I — 5. Daviaz — 6. Euseigne — 7. Chœx — 8. Vérossaz — 9. Champex-Ferret II — 10. Evionnaz II — 11. Evionnaz I.

Courses de relais du Jura

Concours de relais jurassiens à la Brévine, sous un soleil radieux mais par 26 degrés en dessous de zéro.

Catégorie licenciés (16 équipes de 4 coureurs au départ) : 1. La Brévine I, 2 h. 14' 16" ; 2. Les Cernets-Verrières, 2 h. 25' 05" ; 3. La Chaux-de-Fonds, 2 h. 25' 54" ;

Catégorie juniors : 1. La Brévine I, 1 h. 54' 22" ; Les Cernets-Verrières I, 1 h. 55' 05" ;

Les courses internationales de Kitzbühel

Toni Sailer, invincible

Les courses internationales de Kitzbühel, auxquelles ne participent pas tous les meilleurs coureurs du moment, mais qui bénéficient néanmoins d'un lot relevé de concurrents, ont permis à Toni Sailer de remporter un nouveau succès.

Le parcours de la descente comportait 3 km. 200 avec 850 mètres de dénivellation et 18 portes de contrôle. Se jouant des difficultés et faisant preuve d'une audace incroyable, mais aussi d'une technique parfaite, Toni Sailer parvint à battre tous ses rivaux, dont les plus redoutables furent, comme vous le pensez, ses propres compatriotes, Molterer en tête. Le premier « étranger » est le Français Bonlieu, classé 5e, alors que notre représentant Roger Staub prenait la 8e place. Disons à la décharge de Staub qu'il n'arriva que fort tard à Kitzbühel et qu'il ne put, de ce fait, reconnaître à fond la piste de descente. Les autres Suisses n'ont guère brillé, mais ils sont très jeunes et ne peuvent que s'améliorer au contact des grands champions autrichiens, incontestablement les dominants du ski alpin à l'heure actuelle.

Signalons la belle victoire, chez les dames, de la Canadienne Lucile Wheeler, qui s'était déjà distinguée à Cortina d'Ampezzo (aux J. O.) en enlevant la médaille de bronze. Son succès dans la descente ne constitue donc pas une grande surprise, mais l'exploit était inattendu car on ne pensait pas qu'une skieuse étrangère parviendrait à battre toutes les Autrichiennes sur un parcours que celles-ci connaissent à merveille. L'Italienne Carla Marchelli n'a pas participé à la course mais elle sera à Bad Gastein (où auront lieu également de grandes courses internationales, sur les parcours retenus pour les championnats du monde de 1958).

Principaux résultats de la descente :

Dames : 1. L. Wheeler, Canada, 2'42"6 — 2. Hofherr, Autriche, 2'45"2 — 3. Klecker, Autr., 2'45"7 — 4. Blattl, Autr., 2'44"2 — 5. Frandl, Autr., 2'46" — puis : 17. Looser, Suisse, 2'50"6 et 22. Waser, Suisse, 2'54"8, etc.

Messieurs : 1. Toni Sailer, Autr., 2'47"1 — 2. Molterer, Autr., 2'48"5 — 3. Rieder, Autr., 2'50"9 — 4. Leitner, Autr., 2'51"4 — 5. Bonlieu, Fr., 2'52" — 6. Schranz et Zimmermann, Autr., 2'52"5 — 8. Staub, Suisse, 2'55"6 — puis : Suter, 2'56"6 — 24. Casty — 31. Mathys — 37. Gerber, etc. Blaesi n'a pas pris le départ.

Principaux résultats de la descente :

Dames : 1. L. Wheeler, Canada, 2'42"6 — 2. Hofherr, Autriche, 2'45"2 — 3. Klecker, Autr., 2'45"7 — 4. Blattl, Autr., 2'44"2 — 5. Frandl, Autr., 2'46" — puis : 17. Looser, Suisse, 2'50"6 et 22. Waser, Suisse, 2'54"8, etc.

Messieurs : 1. Toni Sailer, Autr., 2'47"1 — 2. Molterer, Autr., 2'48"5 — 3. Rieder, Autr., 2'50"9 — 4. Leitner, Autr., 2'51"4 — 5. Bonlieu, Fr., 2'52" — 6. Schranz et Zimmermann, Autr., 2'52"5 — 8. Staub, Suisse, 2'55"6 — puis : Suter, 2'56"6 — 24. Casty — 31. Mathys — 37. Gerber, etc. Blaesi n'a pas pris le départ.

A Rieder le slalom spécial

C'était bien au tour de Rieder de triompher une fois. Ce jeune et talentueux coureur n'arrivait pas à vaincre, trouvant toujours un Molterer ou un Hinterseer devant lui. Il profita, hier, d'une légère défaillance de Molterer pour s'imposer et sa victoire a d'autant plus de prix qu'elle fut dure à cueillir, Hinterseer faisant honneur à sa réputation.

Les Autrichiens ont le nombre et la qualité ; ils peuvent ainsi tout tenter pour arracher la victoire. Si l'un échoue, victime d'une chute ou d'un accrochage quelconque, l'autre passera impeccablement partout et sera imbattable. Molterer, par exemple, est un vrai risque-tout ; s'il passe il gagne, sinon, il sera fort loin ou figurera parmi les abandons ; il n'aime pas les places d'honneur. Son tempérament de gagnateur, comme celui de Sailer (descente), le force à accomplir des exploits et c'est un spectacle admirable de voir à l'œuvre ces maîtres du ski aussi à l'aise sur la neige qu'un Canadien sur la glace, crosse en mains !

Imbattables, les Autrichiens le sont et le montreront encore au cours de cette saison. En gagnant à Wengen et à Kitzbühel, ils ont bien commencé ! Où s'arrêteront-ils ? Faudra-t-il faire un classement à part pour les autres Européens ? qui risquent bien d'être « déclassés » chaque fois qu'ils se mesurent à ces phénomènes du ski ?

Slalom messieurs : deux manches comportant une dénivellation de 210 m. l'une avec 77 portes et l'autre avec 65) : 1. Josl Rieder, Autriche, 146"6 ; 2. Ernst Hinterseer, Autriche, 147"1 ; 3. François Bonlieu, France, 157"3 ; 4. Hias Leitner, Autriche, 147"6 ; 5. Toni Mark, Autriche, 150" ; 6. Egon Zimmermann, Autriche, 150"5 ; 7. Roger Staub, Suisse, 150"5 ; 15. Josef Gramshammer, Autriche, et Rupert Suter, Suisse, 155"2 ; 28. Roman Casty, Suisse, 165"5.

Classement du combiné alpin : 1. Josl Rieder, Autriche, 21, 219 p. ; 2. Hias Leitner, Autriche, 2,89 p. ; 3. Fr. Bonlieu, France, 5,11 p. ; 7. Roger Staub, Suisse, 5,34 p. ; 14. Rupert Suter, Suisse, 9,50 p. ; 22. Adolf Mathys, Suisse, 15,17 p.

Slalom dames : (dénivellation 160 m., 44 portes) : 1. Putzi Frandl, Autriche, 105"1 ; 2. Thea Hohlleitner, Autriche, 105"6 ; 3. Lette Blattl, Autriche, 104"9 ; 4. Thérèse Leduc, France, 105"4 ; 15. Margrit Looser, Suisse, 115"9 ; 21. Anne-Marie Waser, Suisse, 117"9.

Combiné alpin : 1. Lucile Weehler, Canada, 1,85 p. ; 2. Lotte Blattl, Autriche, 1,99 p. ; 3. Putzi Frandl, Autriche, 2,02 p. ; 14. Margrit Looser, Suisse, 10,97 p.

Sport-Toto

Le championnat d'Angleterre

1. Birmingham City - Chelsea 0-1	2
2. Blackpool-Sunderland 1-2	2
3. Cardiff City - Bolton Wander 2-0	1
4. Leeds United - Wolverhampton 0-0	x
5. Manchester City-Charlton 5-1	1
6. Newcastle Unit - Arsenal 5-1	1
7. Portsmouth - Burnley 1-0	1
8. Sheffield - Manchester 2-1	1
9. Tottenham - Aston Villa 5-0	1
10. W. Bromwich - Preston NE 0-0	x
11. Bristol City - Sheffield U. 5-1	1
12. Stocke City - Liverpool 1-0	1

Somme totale aux gagnants : Fr. 454.572.—
Somme à chaque rang : Fr. 144.790.65.

Football

Les Hongrois au Brésil

La Honved a joué son premier match au Brésil contre Flamengo. La partie s'est déroulée devant près de 100.000 spectateurs au Stade Maracana, à Rio-de-Janeiro. Le match a été disputé correctement et le niveau du jeu a atteint une cote élevée.

A la mi-temps, les Brésiliens menaient par 5 buts à 1 ; ils ont finalement remporté le match par 6 buts à 4. Les buts hongrois ont été marqués par Puskas (2), Buda et Szus.

Le commerçant privé est toujours à votre service. UCOVA.

Lutte

Lutte suisse

Les lutteurs romands délibèrent à Sierre

M. Charles Courant, président, dirige les débats en présence de M. Salzman, président de Sierre, Lehmann, caissier central, plusieurs membres honoraires et de la presse. Les cantons sont représentés comme suit : Fribourg 5, Neuchâtel 4, Valais 6, Genève 2 et Vaud 7 délégués.

M. Willy Gerber donne lecture du protocole de la dernière assemblée tenue à Fribourg, protocole adopté par acclamations.

Le rapport présidentiel, le 16e du nom, passe en revue l'activité de l'Association. Le président a une pensée émue pour les victimes des troubles hongrois et pour les membres disparus. Il donne un aperçu de l'assemblée fédérale de Kreuzlingen. La fête romande a été organisée à Bulle et ce fut une belle organisation, tout comme à Thoune où se déroulait la fête suisse. M. Courant donne quelques appréciations sur la façon de qualifier les lutteurs.

Le chef technique, M. Devaud, donne toute la liste des points attribués à la fête de Bulle où il y eut un nombre trop grand d'abstentions.

M. Gerber, du journal des lutteurs, aimait que le journal soit encore plus diffusé.

M. Bachmann, délégué de la caisse de secours, donne les comptes de son dicastère. Pour le Valais, il y a 107 assurés et Fr. 665.50 de primes payées. Il y eut 6 accidents et 565,60 francs de prestations.

M. Jegerlehner, caissier depuis 12 ans donne lecture des comptes romands et du budget 1957. La votation est unanime pour l'adoption.

Douze jurés romands sont ensuite nommés dont les Valaisans Albert Crittin, Vogel Richard, et Héritier Basile. MM. Courant, Jenny, Pisoni et Jegerlehner étant démissionnaires ont été remplacés par MM. Gard, Chatton, Devaud, Lecoultre et Bosquet.

Une excellente nouvelle nous est confirmée puisque le club de Sierre a reçu mandat d'organiser la fête romande de 1957. Les vétérans dirigés par Tobmann Bischoff ont tenu quelques assemblées. M. von Dach devient secrétaire de cette association. M. Pisoni est désigné comme caissier. M. Frumans Nicolet est acclamé membre honoraire. Lausanne et Fribourg se sont mis sur les rangs pour l'organisation de la fête fédérale de 1958. La décision définitive sera prise à La Chaux-de-Fonds les 9 et 10 mars.

Au plantureux banquet qui suivit, remercié les lutteurs de l'avoir invité remercié les lutteurs de l'avoir invité mais surtout d'avoir choisi la ville pour l'assemblée romande et pour la fête romande. Pour cette dernière M. Salzman assure l'appui des autorités. Il rendit hommage à M. Fritz Jegerlehner. La Chanson du Rhône, dirigée par Jean Daetwyler mit un charmant point final musical à cette réunion.

Mais auparavant, M. Paul Morand, rédacteur intérimaire du gymnaste suisse prononça une vibrante allocution en hommage à MM. Charles Courant et Fritz Jegerlehner.

Hercé.

Bobleigh

Bob à deux

Accident mortel

Un membre de l'équipe italienne de bob, Luciano Mazzolo, sergent pilote d'avion à réaction, s'est tué à l'entraînement à Cortina alors que son bob quittait la piste dans un virage.

Automobilisme

Les mille kilomètres de Buenos-Aires

Les mille kilomètres de Buenos-Aires ont été remportés de façon fort régulière par l'Italien Luigi Musso sur Ferrari. Le deuxième est Stirling Moss, sur Maserati. La course s'est jouée par équipes.

Suppléments de chauffage

Ce problème pénible va bientôt être à l'ordre du jour pour les personnes habitant des immeubles avec chauffage collectif.

Il sera presque inexistant pour les heureux propriétaires de poêles à mazout La Couvinoise S. A., Rolle.

Faites comme eux, choisissez une Couvinoise, elle consomme si peu et vous rendra d'inestimables services, soit comme chauffage principal, soit comme complément de votre central. C'est tellement plus économique !

radio-télévision

Lundi 21 janvier 1957

SOTTENS. — 7 h. Concert. 7 h. 15 Informations. 7 h. 20 Disques. 8 h. Fin.

11 h. Emission d'ensemble. 11 h. 25 Vies intimes. 11 h. 55 Musique française. 12 h. Au carillon de midi. 12 h. 45 Informations. 12 h. 55 Gaité classique. 15 h. 20 Des goûts et des couleurs. 15 h. 45 Mélodie française. 14 h. Fin.

16 h. Voulez-vous danser ? 16 h. 25 Disque des enfants sages. 16 h. 50 Musique romantique. 17 h. Femmes chez elles. 17 h. 20 Piano. 17 h. 55 Voyage en Afrique occidentale. 18 h. Rendez-vous à Genève. 18 h. 50 Image à deux sous. 18 h. 40 Boîte à musique. 19 h. Micro-partout. 19 h. 15 Informations. 19 h. 25 Instants du monde. 19 h. 45 Music-hall canadien. 20 h. Mister Slim, horloger, pièce policière. 20 h. 40 Jazz aux Champs-Elysées. 21 h. 45 Entretien. 22 h. 10 Cantate de Haydn. 22 h. 50 Informations. 22 h. 55 Magazine de la télévision. 22 h. 55 Musique de notre temps. — Fin.

BEROMUNSTER. — 6 h. 15 Informations. 6 h. 20 Disques. 6 h. 45 Gymnastique. 7 h. Informations. 7 h. 05 Disques. 7 h. 50 Fin.

11 h. Emission d'ensemble. 12 h. Mélodies légères. 12 h. 15 Chants napolitains. 12 h. 50 Informations. 12 h. 40 Radio-Orchestre. 15 h. 15 Concerto. 15 h. 40 Pièces pour piano. 14 h. Prenez note et essayez. 14 h. 50 Emission radioscolaire. 15 h. Fin.

16 h. Visite aux malades. 16 h. 50 Théâtre dansant. 17 h. Piano. 17 h. 50 Pour les jeunes. 18 h. Disque. 18 h. 20 Harmonies légères. 19 h. Notre cours du lundi. 19 h. 20 Communiqués — Informations — Echo du temps. 20 h. Concert demandé. Boîte aux lettres. 21 h. Symphonie No 1, Mendelssohn. 22 h. 15 Informations. 22 h. 20 Chronique des Suisses à l'étranger. 22 h. 50 Chants de compositeurs allemands. 22 h. 55 Disques. — Fin.



Madame Marius CETTOU-JORDAN ; Monsieur et Madame Marc CETTOU-OREILLER et leurs enfants, Philippe et Marie-Paule ;

Monsieur et Madame Pierre CETTOU-RICHARD et leurs enfants, Jean-Jacques et Raymond ;

Madame et Monsieur Raymond LUGON-CETTOU et leurs enfants, Béatrice et Claude ;

Monsieur Bernard CETTOU et sa fiancée Mademoiselle Adrienne MARTENET ;

Monsieur Albert DIRAC-JORDAN, ses enfants et petits-enfants, à St-Maurice et Genève ;

Madame Veuve François JORDAN, ses enfants et petits-enfants, à Massongex ;

Monsieur Charles GOLLUT et famille, à Sion ;

Madame Veuve Marie CETTOU, à Massongex ; les familles CETTOU, CHARLES, SAILLEN, CHAPPUIS, parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur

Marius CETTOU

leur très cher époux, père, beau-père, grand-père, beau-frère, oncle et parent, décédé à Massongex, à l'âge de 69 ans, muni des Sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Massongex, le mardi 22 janvier 1957, à 10 heures 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.



La Chorale de Massongex a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Marius CETTOU

père de ses dévoués membres Marc, Pierre et Bernard et prie ses membres d'assister aux obsèques qui auront lieu à Massongex, mardi 22 janvier 1957, à 10 heures 30.



L'administration communale de Massongex a la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur Marius CETTOU

père de Monsieur Marc CETTOU, conseiller communal.

Pour les obsèques, auxquelles tous les membres du conseil sont priés d'assister, voir avis de la famille.

Lausanne / Suisse



Exposition internationale des industries graphiques Internationale Ausstellung der graphischen Industrien

1-16 juin 1957



Madame Emile RAUSIS, à Champex ; Monsieur et Madame Onésime RAUSIS-DARBELLAY et leur fils Paul, à Rivé-Haute ;

Monsieur et Madame Joseph RAUSIS-ROSSIER et leurs enfants, à Issert ; Madame et Monsieur Théo LORETAN-RAUSIS et leurs enfants, au Grd-Lancy, Genève ;

Madame et Monsieur Fernand COPT-RAUSIS et leurs enfants, à Praz-de-Fort ;

Madame veuve Françoise BAGNOUD et sa fille Janine, à Montana ;

Madame veuve Marguerite BAGNOUD et ses enfants, à Lausanne ;

Madame et Monsieur Bernard TILLMANN-RAUSIS et leurs enfants, à Lausanne ;

Madame et Monsieur Maurice GABIOUD-RAUSIS et leurs enfants, à Praz-de-Fort ;

Monsieur et Madame Onésime CRETTEX, à Champex et leurs enfants, à Cully, Lausanne, Martigny, Toronto et Paris ;

Monsieur Emile CRETTEX et ses enfants, à Champex et Martigny ;

Monsieur Joseph CRETTEX et ses enfants, à Berne, Yverdon, Morges, Le Sépey et Bovernier ;

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Emile RAUSIS guide

leur cher et regretté époux, frère, beau-frère, oncle, neveu et cousin, décédé le 19 janvier 1957, dans sa 59e année, des suites d'une longue et pénible maladie supportée avec une grande résignation, muni des Saints Sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Orsières, le mardi 22 janvier 1957, à 10 h. 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Repose en paix, nous prions pour toi.



La Société anonyme du télésiège de Champex à La Broya a le pénible devoir de faire part à ses membres, amis et connaissances, du décès de

Monsieur Emile RAUSIS

son dévoué et fidèle employé.

Pour l'ensevelissement, prière de consulter l'avis de la famille.



La Société de développement de Champex a le pénible devoir de faire part à ses membres, amis et connaissances, du décès de

Monsieur Emile RAUSIS

guide à Champex.

Pour l'ensevelissement, prière de consulter l'avis de la famille.



Le Ski-Club Champex-Ferret a le pénible devoir de faire part à ses amis et connaissances, du décès de

Monsieur Emile RAUSIS

guide à Champex, son membre dévoué.

L'ensevelissement aura lieu à Orsières, le mardi 22 janvier, à 10 h. 30.



La Société de Secours Mutuel de St-Maurice a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de

Monsieur Pierre GAY

membre de la société.

L'ensevelissement, auquel les membres sont priés d'assister, aura lieu mercredi 23 janvier, à 10 heures.



Le directeur et les professeurs du Collège Ste-Marie, à Martigny, ont la douleur de faire part de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Aloys WYER

religieux de la Société de Marie décédé le 20 janvier 1957, dans la 70e année de son âge et la 45e de sa profession religieuse, muni des Sacrements de la Sainte Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Martigny, mardi 22 janvier 1957, à 10 heures.

Priez pour lui.



Rue de la Porte-Neuve — Sion
Cerueils — Couronnes — Transports



Haut-Valais

Loèche

Election du président et d'un conseiller

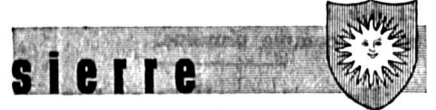
On sait que M. Ferdinand Lorétan avait démissionné. Pour le remplacer, les citoyens de Loèche ont élu hier M. Séverin Lorétan, chrétien-social, au poste de président de la commune. M. Lorétan qui exerce la profession d'hôtelier était seul en liste. Il a obtenu 60 voix sur les 68 déposées. M. Guido Lorétan a été élu conseiller avec 75 voix.

ZERMATT

Un tracteur polaire

A Zermatt, l'entreprise des travaux publics Schönbühl a mis en service un tracteur à neige d'un type spécial qui a été mis au point par une firme du Canada et qui est destiné aux besoins de l'armée de ce pays dans l'Arctique. Il est monté sur chenilles en caoutchouc et peut non seulement rouler avec aisance sur des terrains enneigés, mais encore gravir des pentes couvertes de neige aussi rapide que des pistes de ski.

C'est le premier véhicule de ce genre introduit en Europe. L'on est persuadé à Zermatt qu'il est appelé à rendre des services considérables en Valais. Après son passage, jeeps et autos peuvent rouler facilement sur ses traces.



Sierre

Montana

Deux manifestations de l'Eurovision

Eurovision, mot magique qui ne dit pas encore grand chose aux Valaisans encore privés de la possibilité de recevoir les images de la télévision! Mais plus de 7 millions de téléspectateurs dispersés dans toute l'Europe auront vécu, pendant quelques heures un drame de la montagne qui se déroulait dans le cadre du Mont Lachaux.

Le samedi soir, dans la cave communale et la salle commune de Chermignon, une réception réunissait les différents techniciens et commentateurs des télévisions suisses et étrangères et les autorités communales de Montana, Randogne, Crans et Chermignon, le représentant du Conseil d'Etat et de l'UTV. Un apéritif servi dans les coupes en bois a été versé dans la cave commune et agrémenté de viande séchée et de pain de seigle.

Une raquette suivait, servie dans la salle communale, soit dans le cadre qui lui convenait le mieux. Beaucoup de dégustait pour la première fois et en furent enchantés.

Au chapitre des discours, chapitre pendant lequel Jean-Claude Bonvin se révéla un magistrat major de table, M. le curé Mayor, le président Isaac Duc, le sous-préfet Henri Lamon, le représentant de l'UTV Erné et de la TV romande M. Tapolet, prirent tour à tour la parole. Ils soulignèrent l'importance que prend la télévision et l'intérêt qu'elle suscite chez nous.

*

Puis, dimanche après-midi, une mise en scène grandiose effectuée dans le cadre naturel incomparable que représente la région de Montana-Crans devait mettre en valeur les moyens de sauvetage en montagne.

En voici le scénario: la caméra part sur des vues des montagnes environnantes et sert ainsi un spectacle magnifique d'autant plus que le soleil était de la partie. Elle suit ensuite des skieurs qui évoluent près de la piste nationale. L'un d'eux, le capitaine Jean-Pierre Clivaz est emporté par une avalanche et disparaît. Ses deux compagnons donnent l'alerte, l'un reste sur place et l'autre descend au village. Un coup de téléphone à Geiger et c'est l'alarme et le départ de l'aérodrome, l'atterrissage à près de deux mille mètres. Un chien d'avalanche est ainsi amené très rapidement sur place. Une colonne de secours est déjà sur les lieux et effectue des sondages. L'on retrouve le sac de la victime puis la victime elle-même.

Geiger est descendu chercher un médecin et il se pose aisément pour la seconde fois. Il peut très rapidement embarquer le blessé qui a été amené sur place avec une luge. Le médecin l'ausculte, fait une piqûre puis c'est l'envol vers la plaine.

Le scénario est terminé. Les téléspectateurs ont pu ainsi se rendre compte de la rapidité d'un tel sauvetage et aussi admirer un de nos magnifiques paysages.

La soirée choucroute du parti conservateur

(Inf. sp.) — Les deux salles du Terminus paraissaient trop petites pour loger tous les membres du parti qui voulaient assister à la traditionnelle soirée choucroute du parti. Le succès remporté aux dernières élections



n'est certainement pas étranger à cette belle participation.

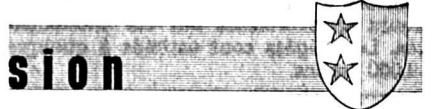
Le programme que le comité avait préparé était spécialement intéressant car des trois orateurs surent captiver leur auditoire.

M. le président Salzmänn a développé son programme qui s'inspire de la justice et de la fermeté. Il rendit hommage à M. Zwissig pour la façon dont il remit les dossiers administratifs à son successeur. Tout était en ordre et à jour. Il souligna la façon dont furent réparties les charges communales dont nous avons récemment publié la liste. Jusqu'à maintenant, le parti conservateur faisait figure de parent pauvre dans cette répartition mais cela a changé et la répartition est bien plus équitable.

M. Aloys Theytaz, préfet, souligne l'importance des élections pour lesquelles l'indifférence des citoyens est malheureusement trop prononcée tant au point de vue cantonal que fédéral. Nous devons être fiers d'avoir notre mot à dire car il est des pays où la participation est quasi unanime, la liberté de vote n'est qu'une illusion.

M. Roger Bonvin est heureux de constater que la jeunesse s'intéresse à la politique et il encourage à continuer dans cette voie. Il souligne le rôle prépondérant de la presse. Il a fait l'éloge de M. Salzmänn qui cache sous sa modestie de précieuses qualités. Il termina en relevant certains principes qui animent le parti tant au point de vue familial, religieux et social.

Les discours étaient introduits par M. Puippe, président du parti, qui rappela l'importance des élections de mars.



Sion

La brillante soirée de l'A. C. S.

La très active section Valais de l'Automobile-Club de Suisse (ses effectifs ont quadruplé en quatre ans) a donné sa soirée annuelle le samedi 19 janvier à l'Hôtel de la Paix; celle-ci a obtenu un très beau succès puisque plus de 200 personnes y ont pris part dans une ambiance aussi sympathique que chic. Par ailleurs, la salle était disposée avec goût et décorée avec soin, le drapeau de la section servant de toile de fond à la table officielle. De plus, les langues furent rapidement déliées par l'Arvine du patron servie en guise d'apéritif.

La partie officielle

Après un très succulent banquet, composé de mets, bien hors-saison, et servi d'impeccable manière, M. Gabriel Favre, président de la section Valais de l'ACS, eut le très grand plaisir de souhaiter spécialement la bienvenue à MM. Marcel Gard, conseiller d'Etat; Dr Haeblerlin, directeur général de l'ACS à Berne; Gaspard Zwissig, conseiller municipal; Pierre Parvex, ingénieur en chef des ponts et chaussées; et Reil, rédacteur-adjoint de l'Auto. Le président a dû excuser l'absence de MM. Baumgartner, président central de l'ACS; de Courten, président de la section Valais du TCS; Commandant Gollut; Burin, chef du Service auto; de Chastonay, président d'honneur. Ensuite, M. Favre s'adressa en particulier aux dames (qui avaient reçu un ravissant mouchoir durant le repas) pour rendre hommage à leur dextérité au volant puisque les statistiques prouvent bel et bien que nos charmantes conductrices ne sont pas en tête pour ce qui concerne la cause des accidents. Le distingué président releva également les mérites de ses très dévoués collaborateurs MM. Frédéric Ogier, Max Vuille et Joseph Géroudet; il s'adressa encore au représentant de la presse valaisanne en émettant le vœu qu'une collaboration toujours plus étroite s'établisse en faveur de la prévention des accidents de la circulation. M. Favre fit encore d'autres suggestions intéressantes au cours de son excellent discours, notamment la suppression des expertises pour les voitures neuves, et termina en faisant appel à la courtoisie et à la discipline sur la route.

M. Marcel Gard, conseiller d'Etat, apporta le salut du gouvernement à la section Valais de l'ACS en général et à M. le Dr Haeblerlin en particulier; notre éminent magistrat, magnifique d'allant, souhaita une année heureuse sous le signe de la prudence à tous les conducteurs spécifiant bien que même si l'Etat fait un effort considérable pour l'aménagement de nos routes, les détenteurs de voitures doivent toujours adapter leur vitesse aux circonstances.

Enfin, M. le Dr Haeblerlin, directeur général de l'ACS, dit avec beaucoup

d'humour son grand plaisir d'assister pour la première fois à une soirée de la section valaisanne; il se réjouit par ailleurs de pouvoir revenir dans notre canton à l'occasion de la Fête centrale de l'ACS qui se déroulera à Sierre le 15 et à Crans le 16 juin 1957.

Résultats et programme

M. Max Vuille, le dynamique président de la commission sportive, donna connaissance du palmarès du concours interne de la section réparti sur trois épreuves: Rallye du Simphon le 9 juin 1956; Chasse au renard le 25 septembre 1956; Kilomètre lancé le 4 septembre 1956: 1. Ingénieur Stüder (le seul concurrent à avoir couru les trois épreuves) 289 points; 2. Rast 196; 3. Filippini 195; 4. Karlen 192; 5. Gschwend et Adma 185; 7. Rombaldi 184; 8. Schlageter et Cordonnier 179; 10. Robery 172; suivent 19 participants classés.

Le programme pour cette saison s'établit ainsi: 5 ou 12 mai 1957 course de club dans le cadre de la rencontre Italie-Suisse à Novèrae; 30 et 31 mai, 1er et 2 juin 1957 course en Champagne probablement; 15 et 16 juin 1957 Fête centrale de l'ACS à Sierre et à Crans; 11 ou 18 août 1957 rallye à Chamonix; 25 août ou 1er septembre 1957 course de côte nationale ou si possible internationale Martigny-La Forclaz avec la participation de toutes les écuries étrangères en cas de course internationale, cette épreuve comptant pour le Championnat d'Europe; 22 septembre 1957 kilomètre lancé sur la route Martigny-Saxon; 19 et 26 octobre slalom acrobatique sur le parcours des casernes.

Place à la danse

Et la soirée se prolongea à un rythme toujours soutenu grâce aux accents très entraînants du fameux orchestre Ded Gerval de Genève auquel nous nous plaisons à décerner une mention toute spéciale pour la variété et la qualité de ses exécutions.

La température excessivement basse (-17) qui nous attendait à la sortie n'altéra en rien la belle impression que nous remportons de cette brillante soirée. P. M.

Société séduoise d'agriculture

La traditionnelle distribution des prix aura lieu le dimanche 27 janvier courant, à 14 heures, à la Salle du Casino, à Sion.

Tous les membres de la Société et tous les amis de l'agriculture sont cordialement invités à y assister.

A la Fabrique de drap

Pour la quinzième fois, la direction de la fabrique de drap invitait son personnel (environ 90 personnes) à son traditionnel souper.

La direction, tout en remerciant son personnel pour le travail fourni en 1956, félicita chaleureusement de nombreux employés depuis plus de 10 ans dans l'entreprise; voilà une preuve suffisamment éloquente de la confiance qui règne entre la direction et son personnel.

Au cours de la soirée, et dans une belle ambiance de camaraderie, nous eûmes le privilège d'entendre traiter plusieurs questions, entre autres celle de l'industrie textile en Valais qui fait vivre de nombreuses familles, et doit lutter de façon exceptionnelle pour pouvoir tenir tête à une concurrence d'outre-Sarène et étrangère de plus en plus grande. Malgré toutes les bonnes volontés, la formation préparatoire du personnel technique est insuffisante et le manque de cadres évident; en effet, nous ne possédons chez nous aucune école apte à former des apprentis de la branche textile. Et cependant, malgré la concurrence et malgré le manque de formation du personnel, les salaires sont fixés par un contrat collectif basé sur le contrat national en vigueur dans toute la Suisse (certains salaires sont même plus élevés, en particulier ceux du personnel masculin). Les allocations familiales qui, dans d'autres cantons, n'atteignent que Fr. 16.— par enfant, s'élèvent actuellement en Valais à Fr. 20.— par enfant.

C'est avec joie que nous avons aussi accueilli la bonne nouvelle qu'une somme considérable était réservée cette année-ci pour la Caisse de prévoyance.

Après une telle soirée pleine de confiance et de joie, nous nous faisons un plaisir de remercier notre directeur M. Insand pour sa compréhension et ses soucis constants pour tout ce qui touche les questions sociales de son personnel.

Un employé.



Sembrancher

Le juge conservateur triomphe

A la suite du recours adressé au Conseil d'Etat pour l'élection du juge et vice-juge, les citoyens de Sembrancher ont dû procéder hier à de nouvelles élections. Voici les résultats: Election du juge: votans: 186; a été élu M. VOUTAZ Léon, conservateur, 100 voix.

M. Louis Delasoie, radical (ancien juge) a obtenu 85 voix.

Election du vice-juge: votans: 102; a été élu M. Favre Laurent, indépendant (98 voix).



Martigny-Combe

Distribution des charges

Le Conseil municipal de Martigny-Combe a procédé, hier, sous la présidence de M. Amédée Saudan, à la distribution des diverses charges communales. Cette distribution a été

Services administratifs de la commune de Martigny-Ville pour la période 1957-1960

Administration générale: Marc Morand, président.

Commission des finances: M. Marc Morand; MM. Denis Puippe, Eloi Cretton, André Girard.

Services industriels: (scindés en 2 sous-commissions): Eau et gaz: M. Marcel Filliez; MM. Marc Morand, Jules Favre, Electricité: M. Marc Morand; MM. Pierre Closuit, Georges Roduit.

Commission de la Bourgeoisie: M. Marc Morand; MM. Pierre Closuit, Eloi Cretton, Jules Favre, André Girard.

Tribunal de police: M. André Girard; MM. Eloi Cretton, Marcel Filliez, Deux suppléants: MM. Marc Morand, Georges Roduit.

Commission de l'édilité: M. Pierre Closuit; MM. Marc Morand, Georges Roduit.

Campagne, agriculture et vignoble: M. Eloi Cretton; MM. Pierre Crettex, Jules Favre.

Commission des constructions: M. André Girard; MM. Marc Morand, Pierre Crettex.

Commission des communications routières et ferroviaires: M. Marc Morand; MM. Pierre Closuit, Georges Roduit.

Commission du feu: M. Pierre Crettex; MM. Jules Favre, Marcel Filliez, Edouard Franc, dt du corps des sapeurs-pompiers (fait partie de droit), Roger Saudan.

Office social: M. Denis Puippe; MM. Georges Roduit, Marcel Filliez.

Commission de salubrité publique: M. Jules Favre; MM. Denis Puippe, Pierre Crettex, Dr Marc Gillioz, Ed. Lovey, pharmacien.

Commission des apprentissages: M. Denis Puippe; MM. Georges Roduit, Marcel Filliez, Cyrille Sauthier, Adolphe Wyder, Paul Mayor.

Commissions scolaires: Ecoles primaires: M. Victor Dupuis; MM. Pierre Crettex, Pierre Veuthey, Edmond Sauthier, Georges Tissières, Mme Fernand Germanier, M. le Prieur Clivaz. Ecole moyenne: M. Edouard Morand; MM. Henri Chappaz, Pierre Closuit.

Commission assistance et bienfaisance: M. Marc Morand; MM. Auguste Ducrey, Denis Puippe, M. le Prieur Clivaz, Mlle Thérèse Spagnoli.

Chambre pupillaire: M. Marc Morand; MM. Henri Darbellay, Edouard Saudan. Suppléants: MM. Auguste Ducrey, Henri Besse.

Conseil mixte: M. Marc Morand; MM. Pierre Closuit, Denis Puippe, Pierre Crettex, Eloi Cretton, André Girard.

Délégués au Conseil de district: tous les conseillers et les personnes suivantes: MM. Edouard Morand, Auguste Sauthier, Denis Favre, Victor Dupuis, Marcel Moulin.

Edifices publics: M. Marc Morand (Hôtel de Ville); MM. Pierre Crettex (Bâtiment des cantonnements militaires), Denis Puippe (Collège communal, Halle de gymnastique), Marcel

marquée par une réelle ambiance amicale qui est tout à l'honneur de l'administration et des citoyens de cette sympathique commune.

Voici les divers changements survenus:

Agent de police: M. Roland Addy. Direction des travaux: M. Maurice Addy.

Electricien communal: M. Georges Guerra, réélu après cinq périodes.

Pompes funèbres: MM. René Rausis et Louis Roduit.

Saillon

Au feu!

Un feu de cheminée a éclaté, samedi, vers 6 heures, au centre du village de Saillon, dans la maison de M. Ernest Thurre.

L'alarme ayant été aussitôt donnée par M. Ribordy, une intervention de quelques volontaires, dirigés par M. Augustin Luisier, chef des pompiers, put maîtriser rapidement ce début d'incendie.

L'émotion n'en a été pas moins grande au village, qui a connu depuis plusieurs années, divers sinistres d'une sérieuse importance.

Saxon

Bagarre dans un café

Une bagarre a éclaté brusquement, dimanche, au café Gaillard à Saxon. Alors qu'il causait gentiment avec un ami, M. Pillet, habitant Saxon, s'est vu interpellé assez violemment par un jeune homme âgé de 25 ans environ. Ce jeune homme, qui n'était pas de Saxon, paraissait pris d'alcool. A la suite de paroles provocatrices, une bagarre s'en suivit. On échangea des coups. M. Pillet a été légèrement blessé.

Une intervention médicale s'avéra nécessaire. Quant au jeune homme en question, il n'a pu encore être identifié. Une enquête a immédiatement commencé. Aucun des occupants du café ne le connaissait.

Services administratifs de la commune de Martigny-Ville pour la période 1957-1960

Administration générale: Marc Morand, président.

Commission des finances: M. Marc Morand; MM. Denis Puippe, Eloi Cretton, André Girard.

Services industriels: (scindés en 2 sous-commissions): Eau et gaz: M. Marcel Filliez; MM. Marc Morand, Jules Favre, Electricité: M. Marc Morand; MM. Pierre Closuit, Georges Roduit.

Commission de la Bourgeoisie: M. Marc Morand; MM. Pierre Closuit, Eloi Cretton, Jules Favre, André Girard.

Tribunal de police: M. André Girard; MM. Eloi Cretton, Marcel Filliez, Deux suppléants: MM. Marc Morand, Georges Roduit.

Commission de l'édilité: M. Pierre Closuit; MM. Marc Morand, Georges Roduit.

Campagne, agriculture et vignoble: M. Eloi Cretton; MM. Pierre Crettex, Jules Favre.

Commission des constructions: M. André Girard; MM. Marc Morand, Pierre Crettex.

Commission des communications routières et ferroviaires: M. Marc Morand; MM. Pierre Closuit, Georges Roduit.

Commission du feu: M. Pierre Crettex; MM. Jules Favre, Marcel Filliez, Edouard Franc, dt du corps des sapeurs-pompiers (fait partie de droit), Roger Saudan.

Office social: M. Denis Puippe; MM. Georges Roduit, Marcel Filliez.

Commission de salubrité publique: M. Jules Favre; MM. Denis Puippe, Pierre Crettex, Dr Marc Gillioz, Ed. Lovey, pharmacien.

Commission des apprentissages: M. Denis Puippe; MM. Georges Roduit, Marcel Filliez, Cyrille Sauthier, Adolphe Wyder, Paul Mayor.

Commissions scolaires: Ecoles primaires: M. Victor Dupuis; MM. Pierre Crettex, Pierre Veuthey, Edmond Sauthier, Georges Tissières, Mme Fernand Germanier, M. le Prieur Clivaz. Ecole moyenne: M. Edouard Morand; MM. Henri Chappaz, Pierre Closuit.

Commission assistance et bienfaisance: M. Marc Morand; MM. Auguste Ducrey, Denis Puippe, M. le Prieur Clivaz, Mlle Thérèse Spagnoli.

Chambre pupillaire: M. Marc Morand; MM. Henri Darbellay, Edouard Saudan. Suppléants: MM. Auguste Ducrey, Henri Besse.

Conseil mixte: M. Marc Morand; MM. Pierre Closuit, Denis Puippe, Pierre Crettex, Eloi Cretton, André Girard.

Délégués au Conseil de district: tous les conseillers et les personnes suivantes: MM. Edouard Morand, Auguste Sauthier, Denis Favre, Victor Dupuis, Marcel Moulin.

Edifices publics: M. Marc Morand (Hôtel de Ville); MM. Pierre Crettex (Bâtiment des cantonnements militaires), Denis Puippe (Collège communal, Halle de gymnastique), Marcel

Le président du Conseil d'Etat: M. Lampert. Le chancelier d'Etat: N. Roten.



Monthey

Un skieur se casse la jambe

Le jeune André Mayre, de Monthey, âgé de 15 ans, skiait dans la région de Neyres.

Au cours d'une descente particulièrement rapide, il fit une chute malencontreuse et se fractura la jambe droite.

Liste complémentaire des tractanda du Grand Conseil

de la session de février 1957 (prorogée de novembre 1956)

Projet de décret concernant l'augmentation du capital de dotation de la Banque cantonale du Valais;

Projet de décret fixant le nombre des députés à élire par chaque district pour la législature 1957-1961;

Projet de décret concernant une aide en faveur des propriétaires de vignes, de fraisières et de cultures fruitières victimes du gel de février 1956;

Projet de décret concernant l'octroi d'une subvention en faveur de l'établissement d'une installation d'eau potable et d'hydrants pour la commune de Grengiols;

Projet de décret concernant la correction de la route cantonale St-Gingolf-Brigue, entre le pont sur la Viège et la bifurcation de l'avenue de la gare à Viège;

Projet de décret concernant la correction du chemin muletier Loèche-les-Bains-Col de la Gemmi-frontière bernoise, à Loèche-les-Bains;

Projet de décret concernant le renforcement du pont sur le Rhône, de la route communale Viège-Baltschieder sur le territoire des communes de Viège et de Baltschieder.

Le président du Conseil d'Etat: M. Lampert. Le chancelier d'Etat: N. Roten.

Les élections polonaises

Victoire certaine de la liste unique

VARSOVIE, 21 janvier. (AFP.) — Les élections pour le renouvellement de la Diète polonaise se sont closes dimanche soir à 22 heures.

Comme on avait déjà pu le prévoir dès cet après-midi, la liste unique du front national l'a emporté sans conteste.

Normalement il ne devrait pas être possible d'être aussi affirmatif avant de connaître les résultats officiels après le dépouillement des bulletins de vote. Néanmoins, du fait que plus de 80 pour cent des électeurs ont rempli leurs obligations publiquement, sans utiliser les possibilités mises à leur disposition de garder leurs votes secrets, on peut d'ores et déjà considérer comme acquise la victoire du communisme national instauré en Pologne à la suite de la « révolution d'octobre », qui a ramené M. Gomulka au pouvoir.

L'agence polonaise PAP annonce que les résultats définitifs des élections législatives polonaises seront rendus publics « probablement le 23 janvier sous forme d'un communiqué officiel ».

Les premiers à voter

VARSOVIE, 20 janvier (Ag. AFP.) — Ce sont les chefs du gouvernement et du parti ouvrier unifié polonais (parti communiste) qui ont donné, dimanche matin, l'exemple de l'assiduité électorale en se présentant parmi les premiers aux bureaux de vote. M. Joseph Cyrankiewicz, président du Conseil des ministres, s'est rendu au bureau de vote à 6 h. 20 (heure locale), dimanche matin, c'est-à-dire 20 minutes à peine après l'ouverture des commissions électorales.

M. Wladislaw Gomulka, premier secrétaire du parti ouvrier unifié, a voté pour sa part à 9 h. 05.

A 17 heures (heure locale), la totalité des membres du gouvernement et des organes dirigeants des principaux partis politiques groupés dans le front national unifié (parti ouvrier unifié, parti paysan unifié et parti démocrate) avait voté.

Le cardinal Wyszyński donne l'exemple

PARIS, le 20 janvier (Ag. AFP.) — Le cardinal Wyszyński, primat de Pologne, a voté dimanche dans un bureau de vote de Varsovie, annonce l'agence PAP, démentant ainsi les rumeurs selon lesquelles le primat de Pologne aurait quitté Varsovie dans la matinée.

De nombreux autres prélats ont également pris part au vote dans leurs diocèses. Mgr Swirski, en se rendant dans sa circonscription électorale à Siedlce, a renouvelé l'appel qu'il avait déjà lancé, samedi, à tous les catholiques de voter, et de voter pour la liste du front national unifié. L'évêque de Wroclaw, Mgr Klominek, a été également l'un des premiers à voter dimanche matin dans sa circonscription.

VARSOVIE, 20 janvier. — (Ag. AFP.) — M. Wladislaw Gomulka, chef du communisme polonais et son régime sont plébiscités. On peut d'ores et déjà être en mesure que la majorité des candidats placés en tête des listes, sinon leur totalité, seront élus. On s'attend, dans les milieux officiels, à ce que le pourcentage approche de 90 pour cent.

Les élections pour le renouvellement de la Diète polonaise se sont généralement déroulées dans le calme malgré un certain nombre d'incidents locaux. Par contre, la liberté de scrutin a été relative. Mais il semble que l'on doive beaucoup plus attribuer ce manque de liberté à une ignorance des habitudes démocratiques qu'à une pression réelle des pouvoirs publics.

Nos félicitations à Ike

BERNE, 20 janvier. (Ag.) — A l'occasion de la cérémonie qui marquera le début de la période présidentielle aux Etats-Unis, M. Hans Streuli, président de la Confédération, a adressé hier le télégramme suivant au président Eisenhower :

« A la veille du jour où, pour la seconde fois, vous allez assumer les hautes fonctions de président des Etats-Unis d'Amérique, je désire, monsieur le président, vous adresser, au nom du Conseil fédéral et du peuple suisse, nos vives félicitations ainsi que les vœux chaleureux que nous formons pour vous même et la prospérité du peuple américain ».

Le président Eisenhower et le vice-président Nixon ont prêté serment hier à 15 h. 25 et ont ainsi commencé leur deuxième mandat de 4 ans.

Des policiers hongrois violent le territoire autrichien

VIENNE, le 20 janvier (Ag. AFP.) — Un grave incident de frontière s'est produit, à 15 h. 10 dimanche, près de Nikitch (Burgenland), où un groupe de 30 soldats hongrois poursuivant une vingtaine de fugitifs, ont pénétré d'une cinquantaine de mètres en territoire autrichien.

Les soldats ont tiré des rafales de mitraillettes (300 coups environ), obligeant les fugitifs à retourner en Hongrie. Un soldat hongrois a été blessé dans des conditions qui n'ont pas été éclaircies. Il a été transporté à l'hôpital d'Oberpullendorf. On attend que le gouvernement autrichien proteste contre cette violation de territoire.

Incendie à Genève

GENEVE, 20 janvier. (Ag.) — Dimanche au début de l'après-midi un violent incendie a éclaté dans un immeuble de la rue de Carouge. Une quarantaine de pompiers ont été mobilisés pour maîtriser le sinistre. Une grande partie des combles a été détruite par le feu. Plusieurs appartements ont été endommagés. Les dégâts sont estimés à quelque 30,000 francs.

La ségrégation raciale aux Etats-Unis

Le scandale continue

TALLAHASSEE (Floride), 20 janvier (Ag. AFP.) — Six jeunes étudiants — trois noirs et trois blancs — ont été arrêtés, samedi, pour avoir refusé d'obéir aux ordres d'un conducteur d'autobus, qui leur désignait d'autres sièges que ceux qu'ils voulaient occuper.

A la suite des décisions récentes de la Cour Suprême, mettant fin à la séparation des races dans les transports en commun, le Conseil municipal de Tallahassee avait décidé de maintenir les anciens règlements grâce à un subterfuge. Il avait statué que les conducteurs d'autobus seraient autorisés à attribuer à chaque passager une place déterminée à l'intérieur du véhicule. De cette façon, il était possible, sans l'affirmer par un règlement écrit, d'obliger les noirs à s'asseoir aux sièges situés à l'arrière.

Les six étudiants, d'un commun accord, avaient décidé de faire un tour en ville en autobus. Ils purent s'asseoir librement dans le premier, mais le conducteur du second leur attribua des places selon leur « race ».

Les étudiants refusèrent d'obtempérer et furent arrêtés. Trois d'entre eux — deux noirs et un blanc — ont été inculpés et les trois autres retenus comme témoins.

Un motocycliste se tue près de Payerne

PAYERNE, 20 janvier. (Ag.) — Dimanche soir, les frères Pierre et Marius Risse, venant de Gruyère à motocyclette et rentrant à Payerne où ils travaillent, ont dérapé en traversant le village de Trey. La motocyclette fit plusieurs tours sur elle-même. Marius Risse, domestique de campagne, a été tué sur le coup. Son frère, âgé de 22 ans, a été hospitalisé à Payerne.

Après le sabotage des autonomistes

Quatorze arrestations à Bolzano

BOLZANO, 20 janvier. (Reuter.) — La police italienne, qui a procédé à des enquêtes à la suite d'attentats à la bombe commis en septembre dernier et la semaine dernière, a procédé à l'arrestation de quatorze personnes, de langue allemande. Les chefs de la population de 215,000 habitants de langue allemande de la région de Bolzano, réclament l'autonomie de cette contrée.

La semaine dernière, les terroristes ont fait sauter un tronçon de ligne de chemin de fer. Samedi, la police a arrêté un camion qui transportait trois caisses de dynamite. Les attentats de septembre étaient dirigés contre le local d'un parti italien, des casernes et une voie ferrée.

A Barcelone

Les spectateurs font la grève

BARCELONE, 20 janvier. (AFP.) — Après le boycottage des transports en commun, la population de Barcelone a appliqué hier la consigne de boycottage des spectacles afin de marquer son mécontentement pour les conditions économiques actuelles. C'est ainsi que presque toutes les places populaires du stade de Las Cortes où se disputait un match de football comptant pour le championnat de ligue étaient vides. D'autre part les files d'attente du dimanche devant les cinémas avaient entièrement disparu.

Explosions dues au gaz

ZURICH, 20 janvier. (Ag.) — Les services de l'usine à gaz de Zurich ont constaté une fuite de gaz à la Bederstrasse, à Zurich 2. Des ouvriers se mirent à sa recherche et quelques petites explosions se produisirent au cours de ces travaux. Des couvercles de trous d'homme furent projetés en l'air, le revêtement d'asphalte de certains trottoirs fut gondolé et arraché. Dans une maison, la paroi de la cave fut enfoncée. Heureusement, personne ne se trouvait au voisinage de ces explosions. Par mesure de prudence, la circulation, à l'exception des tramways, fut détournée pendant quelques heures, jusqu'à ce que le danger de nouvelles explosions eut été éliminé.

Les opérations en Algérie Des tueries en série

ALGER, 20 janvier (Ag. AFP.) — Au cours des opérations de fouille dans le Constantinois, les forces de l'ordre ont pris à partie, samedi, une bande de hors-la-loi. Onze rebelles ont été tués. D'autre part, dans la région de Bougie, des militaires ont appréhendé un groupe de suspects, parmi lesquels se trouvaient six terroristes, dont un chef rebelle.

En Oranie, une importante opération s'est déroulée, samedi, dont le bilan actuel est le suivant : 14 rebelles tués, un fusil-mitrailleur et plusieurs fusils saisis. On signale 2 tués et trois blessés parmi les forces de l'ordre.

Au cours de deux autres accrochages, dans la zone nord, les rebelles ont eu 11 tués et de nombreuses armes ont été récupérées.

Le procès Montesi s'ouvre aujourd'hui

VENISE, le 21 janvier (Ag. AFP.) — C'est aujourd'hui lundi, à 9 heures, que doit s'ouvrir, dans la salle des assises du Palais de justice du Rialto, le procès des 12 inculpés de l'affaire Montesi.

Les réfugiés hongrois ne seront pas contraints à retourner chez eux

CANBERRA, 20 janvier. — (Ag. Reuter.) — M. Richard Casey, ministre australien des affaires étrangères a donné l'assurance aux réfugiés hongrois que son gouvernement n'avait pas l'intention de donner suite aux revendications du gouvernement Kadar tendant à leur rapatriement. Tous les réfugiés qui ont émigré en Australie jouiront de la pleine protection du gouvernement du Commonwealth.

Le ministre a ajouté que le monde entier était indigné au sujet de l'information de Budapest selon laquelle deux chefs de la révolution hongroise ont été exécutés.

Nouveau président de la Fédération chrétienne du personnel de la Confédération

ZURICH, 20 janvier. (Ag.) — La conférence du comité directeur de la Fédération chrétienne du personnel de la Confédération a appelé l'ancien conseiller national Walter Klingler, (de Wil, St-Gall) à la présidence de la Fédération en remplacement du conseiller national Walter Seiler, démissionnaire, nification allemande.

Retentissant discours du chancelier Raab sur la Hongrie

LE PROBLEME DE LA NEUTRALISATION

M. Julius Raab, chancelier fédéral d'Autriche a parlé dimanche à la radio de la proposition de donner à la Hongrie aussi un statut de neutralité. Il a déclaré : La Hongrie est limitrophe de l'Autriche neutre et la création d'Etats neutres de part et d'autre de la ligne de démarcation idéologique que Churchill nomma le « rideau de fer », contribuerait indubitablement à l'apaisement dans le centre de l'Europe. Cela d'autant plus que, par cette création, nul ne saurait se sentir menacé dans sa sécurité. Il faut que l'on adopte des voies nouvelles, en Europe orientale aussi. Que l'on évite tout ce qui pourrait empêcher les parties en cause de s'entendre par simple crainte de perdre leur prestige, voilà la première démarche à accomplir. Les mois prochains pourraient enregistrer des progrès déci-

sifs pour la sécurité de la paix mondiale. L'Autriche sera toujours prête à prêter pour cela ses bons services.

LA FORCE NE DOMINE PAS, A LA LONGUE, L'ESPRIT DE LIBERTE

M. Raab précisa, dans son discours, que les événements des mois derniers avaient démontré qu'il était impossible partout de dominer à la longue les peuples amis de liberté, contre la volonté de la grande majorité de leurs habitants. Ce principe est juste aussi pour la Hongrie. On est assurément arrivé au moment de procéder à de larges échanges de vues. La parole est aujourd'hui d'argent, mais le silence n'est plus d'or ; il est devenu un plomb funeste.

SUR 170 000 REFUGIES, 1273 ONT DEMANDE A ETRE RAPATRIES

Le chancelier fédéral annonça ensuite que, sur les quelque 170 000 réfugiés en Autriche, 1273 seulement avaient demandé à être rapatriés, dont 1626 d'Autriche, 22 de Suisse et 125 de France.

Les rives du Danube menacées

VILSHOFEN, le 20 janvier (Ag. DPA.) — La ville de Vilshofen, en Basse-Bavière, qui en février de l'année dernière avait été le théâtre d'une catastrophe provoquée par la débâcle des glaces sur le Danube, est de nouveau sérieusement menacée depuis dimanche.

La banquette s'est formée à Vilshofen et le Danube et la Vils ont débordé. Le niveau du fleuve était de 3 mètres 12 dimanche à 17 heures, alors qu'il est normalement de 3 mètres. Vingt maisons ont déjà été évacuées.

Mise au point attendue

de l'Association du personnel de l'Administration communale de Sion

L'APACS nous prie d'insérer : « Diverses informations erronées et tendancieuses ayant paru dernièrement dans la presse au sujet des caisses de pension du personnel de l'administration communale de Sion, nous estimons devoir renseigner objectivement le public à cet égard sur les points essentiels.

Voici la situation exacte : Les employés municipaux ont leur salaire de base assuré intégralement, à parts égales, auprès de deux caisses de retraite. Il s'agit :

1. de la caisse de pension des centrales suisses d'électricité (CPC) dont le siège est à Zurich ;

2. de la caisse de pension complémentaire (CPCS) dont le siège est à Sion.

Cette situation existe depuis l'année 1947, époque de la création de la CPCS.

Ensuite de la réadaptation générale des salaires consécutive au renchérissement du coût de la vie, le Conseil municipal s'est penché à nouveau sur ce problème et pour apprécier avec toute la prudence voulue les incidences financières créées par la situation nouvelle sur les caisses de pension, a demandé une étude approfondie de cet objet à des spécialistes en la matière, en tenant compte des postulats suivants :

1. Assurer une plus grande sécurité :

- a) aux rentiers actuels,
- b) aux veuves et aux orphelins,
- c) aux invalides,
- d) aux employés les plus âgés.

2. Apporter dans l'ensemble une solution se situant, sur le plan suisse, parmi les réalisations sociales pouvant être qualifiées de progressistes.

Ayant tenu parfaitement compte de ces postulats, le projet élaboré par les actuaires fut accepté par le Conseil municipal. Les employés, de leur côté, prirent connaissance avec satisfaction de cette étude dont ils reconnurent l'esprit vraiment social.

Pour permettre une amélioration substantielle du sort des rentiers actuels, des veuves et orphelins, ainsi que des invalides, sans compromettre l'équilibre financier des caisses de pension, les employés admirent une réduction à 60 pour cent de la retraite qui leur sera servie sur la part de leur salaire assurée auprès de la CPCS.

Ainsi, la rente de la CPC étant de 70 pour cent de la part du salaire assuré et celle de la CPCS de 60 pour cent, les employés pourront recevoir une pension maximum s'élevant à 63 pour cent de leur traitement, après déduction des allocations de ménage et cela à condition qu'ils aient 65 ans d'âge et 35 ans de service. Si ces deux conditions ne sont pas rem-

plies, le montant de la retraite est diminué de 1 pour cent par année qui manque.

Selon les calculs établis, de nombreux employés actuellement en fonction ne pourront pas atteindre le maximum de la retraite situé à 65 pour cent de leur salaire.

Pour répondre à des questions qui nous ont été posées, nous précisons que les caisses de pension n'ont rien de commun avec la caisse municipale ; du reste, l'une d'elles, la CPC, a son siège à Zurich et groupe 5,500 membres d'administrations publiques et d'entreprises privées de toutes les régions de la Suisse. Ces caisses sont alimentées par des cotisations de l'employeur et de l'employé durant toute la durée de son service et ce sont elles qui versent la pension aux retraités et non à la commune, comme certains le croient.

Voilà les mesures de prévoyance sociale dont jouissent les employés communaux comme tels.

Il est évident que ces employés recevront aussi leur rente vieillesse. Mais, il s'agit là d'une institution dont bénéficie tout le peuple suisse et même la plupart des étrangers établis dans notre pays, sans considération de la situation financière individuelle puisque le millionnaire reçoit cette rente aussi bien que le pauvre déshérité dont doit s'occuper l'assistance publique. Ce serait, par conséquent, fausser les données du problème que d'intégrer cette rente à la pension versée par une caisse de retraite ordinaire. Du reste, même avec les deux rentes cumulées (retraite et AVS double) seuls les employés mariés, dont le salaire ne dépasse pas 6,500 francs par an, recevront une pension s'approchant de la totalité du traitement, ce qui est loin d'être un scandale comme d'aucuns le prétendent, mais un élément de sûreté sociale puisque l'on considère que Fr. 500.— par mois est un minimum vital pour un couple.

Dans toutes les administrations publiques et entreprises privées dont le personnel est assuré auprès d'une caisse de retraite, chacun trouve parfaitement normal qu'une pension soit servie par cette caisse à un employé qui est arrivé à terme de son service. Ce n'est que lorsqu'il s'agit de l'administration communale de Sion qu'un pareil fait devient insolite et est interprété comme une manifestation d'un favoritisme politique, et qu'on oublie que l'employé retire une rente d'une caisse qu'il a alimentée par ses propres cotisations durant toute son activité.

Nous espérons qu'ainsi renseigné, le public pourra porter le jugement qu'il convient sur notre caisse de pension.

Le président : J. Iten,

Entre la France et le Maroc

Un début de compréhension

NICE, 20 janvier (AFP.) — Nous avons eu une longue conversation dans une atmosphère de franchise et de cordialité, a déclaré M. Maurice Faure, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, au cours d'une conférence de presse tenue à la préfecture de Nice, à l'issue de l'entretien qu'il a eu, en rade de Cannes, avec le sultan du Maroc, à bord du bateau « Conte Biancamano ».

« Nous avons enregistré, a-t-il poursuivi, les progrès accomplis depuis près de trois mois dans les relations franco-marocaines. Sa Majesté et moi-même sommes tombés d'accord pour constater et affirmer qu'un avenir très fructueux s'ouvrait aux rapports franco-marocains ».

M. Faure a alors adressé un appel aux Français du Maroc pour qu'ils s'adaptent à la situation nouvelle, mais il a déclaré que les Marocains, de leur côté, devaient réserver aux Français du Maroc un accueil compréhensif.

« Cette rencontre a encore déclaré M. Faure, est la première à un échelon élevé depuis les événements que vous connaissez et qui ont marqué une crise dans les rapports entre les deux pays. Depuis trois mois, nous avons fait preuve les uns et les autres d'efforts patients ». Interrogé sur une éventuelle reprise de relations diplomatiques normales, M. Maurice Faure a répondu : « J'espère que nous pourrions bientôt renforcer de part et d'autre notre représentation diplomatique. J'espère aussi que nous aborderons prochainement les négociations de deux nouvelles conventions, la convention judiciaire et celle d'établissement ».